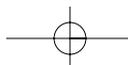
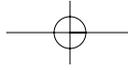


RAPPORT ANNUEL 2006





VISION

La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixé comme objectif de contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé et reconnaît la présence du racisme à l'heure actuelle. Elle s'est engagée à bâtir un avenir juste et équitable pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

MISSION

La Fondation s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne et à se faire le porte-parole du Canada sur la scène internationale en matière de lutte contre le racisme.

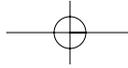
À cet effet,

- elle met en lumière les causes et manifestations du racisme,
- elle s'exprime ouvertement et agit à titre de chef de file national indépendant et, grâce à la compétence de ses ressources,
- elle facilite la concrétisation des droits de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens en matière d'équité, d'égalité et de justice sociale.

5 Message de la présidente intérimaire
6 Mot du chef intérimaire des opérations
7 Le Conseil d'administration
8 Les comités
10 Aperçu de la conjoncture

11 Vue d'ensemble des objectifs stratégiques
12 L'année en rétrospective
24 Commentaires et analyse de la direction
28 Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

29 Rapport des vérificateurs
30 États financiers
36 Notes complémentaires
40 Annexes



POINTS DE CONCENTRATION

Dans la réalisation de ses objectifs, la Fondation accorde une attention soutenue aux minorités raciales et aux peuples autochtones, et met particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans les domaines de l'emploi et de l'éducation.

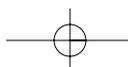
LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

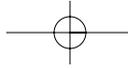
4576, rue Yonge, bureau 701 Toronto (Ontario) M2N 6N4

Téléphone : 416-952-3500 1 888 240-4936

Télécopieur : 416-952-3326 1 888 399-0333

Courriel : info@crr.ca site Web : www.crr.ca





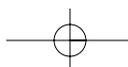
MANDAT

La Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales précise clairement les objectifs de l'organisme et la façon dont elle les réalisera, à savoir :

- en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale;
- en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
- par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'élaboration de normes professionnelles;
- en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- en collaborant avec tous les secteurs de l'économie pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

HISTORIQUE

En 1988, le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens japonais (ANC), agissant au nom des familles canadiennes d'origine japonaise qui, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, ont été déracinées et privées de leurs droits civils, ont convenu d'une entente. Par le biais d'un document connu sous le nom d'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le gouvernement, au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, a reconnu l'injustice commise, a présenté ses excuses et a offert une rémunération aux familles canadiennes d'origine japonaise en ayant été victimes. L'ANC a de plus négocié, au nom des Canadiens japonais, une contribution de 12 millions de dollars. Assortie au financement d'une contrepartie équivalente à la somme versée par le gouvernement du Canada, ce fonds de dotation de 24 millions de dollars a servi à créer la Fondation canadienne des relations raciales. Selon l'entente, la Fondation aide, entre autres choses, tous les secteurs, y compris les communautés, à comprendre la nature véritable du racisme et de la discrimination raciale et à participer à leur éradication.



LÉGISLATION

Conformément au projet de loi C-63, Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, adopté par la Chambre des communes en 1990, et entré en vigueur en 1996 : « ...la Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada... »

La Fondation a débuté ses activités en novembre 1997. Société d'État sous les auspices du ministère du Patrimoine canadien, ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. La Fondation est réputée organisme de bienfaisance enregistré. Elle exerce ses activités à l'aide des revenus provenant du fonds de dotation et de collectes de fonds et du recouvrement des coûts et des frais d'utilisation de biens et services.

GOVERNANCE

La Fondation canadienne des relations raciales est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et d'au plus dix-neuf administrateurs et administratrices. Son fonctionnement quotidien est assuré par un directeur général qui est également membre d'office du conseil. Le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Patrimoine canadien, nomme tous les membres du conseil et le directeur général agissant à titre de premiers dirigeants. En vertu de la loi le régissant, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Dans la pratique, les membres du conseil d'administration, représentant les provinces et territoires, tentent de se rencontrer trois fois par année en choisissant pour chaque rencontre une ville située dans une province ou un territoire différent.

NOS ACTIVITÉS

Pour réaliser son mandat en matière d'éducation du public, la Fondation canadienne des relations raciales :

- subventionne et publie des travaux de recherche portant sur les enjeux actuels du racisme au Canada par le biais de son PROGRAMME DE RECHERCHE SOUS CONTRATS. Dans le cadre d'un appel d'offres lancé tous les deux ans, ce programme tend à susciter le plus d'études possible sur le racisme systémique au Canada. Le rôle de la Fondation consiste à faire valoir les conclusions et recommandations des travaux et à promouvoir leurs résultats à grande échelle;
- accorde des bourses pouvant s'élever à 7500 \$ à plus de 40 initiatives communautaires Canadiennes par l'entremise de son PROGRAMME DE PARRAINAGE D'ACTIVITÉS CONTRE LE RACISME afin de sensibiliser le public et à lutter contre le racisme. Au moins deux appels d'offres sont lancés chaque année;
- souligne les initiatives et contributions exceptionnelles à la lutte contre le racisme en accordant tous les deux ans le PRIX D'EXCELLENCE. Cette année, il y avait six catégories, le secteur « Jeunesse » ayant un prix « Organisme » et un prix « Individu ». La remise des prix est suivie d'un colloque favorisant le partage de pratiques exemplaires;
- rend hommage aux individus se démarquant en matière de relations raciales par la remise de la distinction « Œuvre de toute une vie ». Cette prestigieuse reconnaissance, qui est présentée tous les deux ans, a été accordée la première fois à l'honorable Lincoln Alexander.
- publie, entre autres, le bulletin PERSPECTIVES, la série PORTRAITS DE LA FCRR, des bibliographies annotées de la série LECTURES ESSENTIELLES et le journal DIRECTIONS en plus du matériel d'information distribué de façon ponctuelle;
- dirige, parraine différents FORUMS, ATELIERS ET COLLOQUES et en fait la promotion, participe à des DÉBATS D'EXPERTS, OFFRE DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉDUCATION DU PUBLIC EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE RACISME et organise des SÉANCES DE CONSULTATION à l'échelle nationale;
- de façon autonome ou en collaboration avec d'autres organismes ou mouvements communautaires, développe des outils permettant de lutter efficacement contre le racisme, notamment des vidéos, des communiqués d'intérêt public et la campagne nationale de sensibilisation UNIS CONTRE LE RACISME.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE INTÉRIMAIRE

La Fondation canadienne des relations raciales a résulté de la vision des négociateurs de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais qui désiraient, entre autres choses, créer un organisme en mesure d'affronter les problèmes générés par le racisme et la discrimination raciale.



Regardons les choses en face : personne ne veut être qualifié de raciste et, en fait, la plupart des gens s'en défendent bien. Le problème est toutefois engendré par les pratiques ou normes de certaines institutions favorisant l'exclusion, sans même s'en rendre compte. Les manifestations de racisme et de discrimination raciale systémique sont enracinées dans les activités normales de la vie quotidienne et peuvent entraîner des répercussions dévastatrices sur les personnes qui en sont victimes.

C'est dans cet esprit, et en dépit des tensions entourant toujours la période électorale et le changement de gouvernement – causant d'importants changements contextuels de priorités et d'orientation – que la Fondation a tenté de maintenir le cap sur les enjeux soulevés par le racisme et la discrimination raciale.

Ce climat rempli d'incertitudes a considérablement affecté notre conseil d'administration dont les membres et le directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil. Les retards apportés à combler des sièges d'importance cruciale ont inéluctablement entravé le cours normal de nos travaux.

Ce fut certes une année de transition remplie de défis pour le conseil d'administration. Pour remédier, entre autres, aux postes à pourvoir, les administrateurs ont procédé à une révision approfondie de notre structure de gouvernance. Une fois terminée, nous aurons en place une politique de gouvernance complète qui comprendra une procédure nous permettant de recommander la nomination de nouveaux administrateurs. Nous avons de plus analysé notre plan stratégique, dont l'avant-projet a initialement été préparé à l'été 2004, dans l'intention de rationaliser notre orientation et nos objectifs pour mieux les gérer compte tenu de nos ressources actuelles et de celles que nous sommes en mesure de prévoir.

Nos activités ont été très exigeantes pour un conseil dont la composition a été considérablement réduite par la fin du mandat de certains administrateurs qui n'ont d'ailleurs pas été remplacés. Par surcroît, nous attendons toujours la nomination d'un nouveau président. J'en profite pour remercier les administrateurs de leur dévouement et de leur patience.

Au cours de l'exercice, le président de la Fondation, M. Patrick Case, a cédé son siège avant la conclusion de son mandat. Nous lui sommes reconnaissants de sa brève mais précieuse contribution. De plus, le mandat d'Ajit Gautam, représentant du Nouveau-Brunswick et également secrétaire-trésorier de la Fondation, est arrivé à échéance, tout comme celui de la professeure Inez Elliston, représentante de l'Ontario et du professeur Mathew Zachariah, représentant de l'Alberta. Ces trois administrateurs ont fait bénéficier le conseil d'une grande expertise et, au nom des administrateurs et du personnel, je les remercie de leurs contributions et leur exprime notre reconnaissance. Nous leur souhaitons le meilleur succès possible et sommes confiants qu'ils demeureront toujours en contact avec la Fondation.

Nous avons également dû dire au revoir à notre directrice générale, Mme Karen Mock. Après quatre années, Mme Mock a décidé de ne pas renouveler son second mandat qui se terminait en octobre. Les membres du conseil d'administration et le personnel apprécient son important apport à la Fondation et la remercient. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans tous ses nouveaux projets et sommes assurés de son soutien.

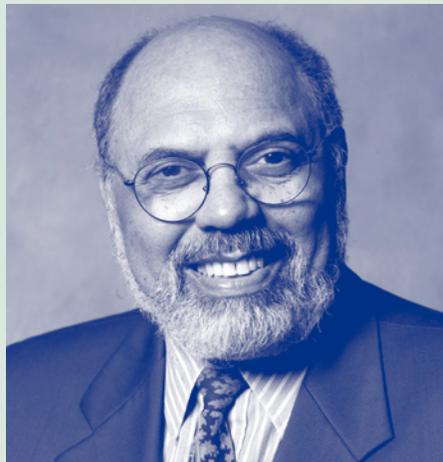
Au cours du prochain exercice, nous attendons la nomination d'un nouveau directeur général ainsi que d'un président. Le 26 octobre 2006, nous célébrerons le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales. Dans le cadre d'une soirée-gala, nous rendrons également hommage à Madame Louise Arbour, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Cet événement sera indéniablement le point saillant de l'année et nous espérons qu'il permettra de réunir tous les amis et supporteurs de la Fondation.

La présidente intérimaire,

Andrée Ménard, M.S.M.

MOT DU CHEF INTÉRIMAIRE DES OPÉRATIONS

En novembre dernier, la Fondation a décerné son Prix d'excellence à la Coalition des usagers des transports en commun de la Colombie-Britannique. Cette distinction, accordée tous les deux ans, souligne les initiatives exceptionnelles mises sur pied par les individus et organismes pour éradiquer le racisme et la discrimination raciale, particulièrement au sein des institutions.



L'initiative de cette Coalition, qui est décrite un peu plus loin dans ce document, illustre de façon remarquable les effets du racisme systémique sur la collectivité. En résumé, les autorités des transports en commun de la région de Vancouver avaient décidé de réduire les services offerts à certaines banlieues de Vancouver pour faire des économies sans se soucier des inconvénients résultant d'une telle mesure pour les usagers. En fait, les personnes les plus gravement touchées par cette décision étaient les plus démunies dont la plupart étaient membres des minorités visibles. Nombre d'entre eux se voyaient dans l'obligation de refuser les quarts de travail de nuit ou de quitter leur emploi. Par son intervention assidue, la Coalition a forcé TransLink, responsable des transports en commun, à remettre en service différents circuits qu'elle avait annulés.

La reconnaissance de l'excellence en matière de lutte contre le racisme ne constitue qu'un volet des activités de la Fondation. Pendant l'exercice, grâce au journal DIRECTIONS, nous avons publié différents travaux de recherche sur le racisme systémique, le profilage racial, la lutte contre la fraude de l'aide sociale, les sans-abri autochtones et les établissements autochtones d'enseignement supérieur. Nous avons également procédé à des consultations visant à élaborer des positions de principe portant particulièrement sur le racisme, le profilage racial, l'intégration des différences culturelles et de politiques antiracistes dans le milieu scolaire, sur la formation et la cueillette de statistiques reposant sur les disparités raciales. Une fois en place, ces politiques permettront d'établir des lignes directrices sans équivoque qui, nous l'espérons, seront adoptées par les institutions et organismes. Ces démarches entrent dans le cadre de notre mission.

Pour augmenter l'ampleur de nos activités, nous devons compter sur une source autre que les revenus générés par notre fonds de dotation. Nous avons, par conséquent, recruté une organisatrice de souscription à temps plein. Au cours du prochain exercice, la Fondation célébrera son 10^e anniversaire. Une soirée-gala a été organisée à cet effet le 26 octobre 2006 et nous en profiterons pour remettre la distinction « Œuvre de toute une vie » à madame Louise Arbour, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

L'exercice qui vient de s'écouler a été très exigeant à bien des égards, mais nous avons néanmoins accompli d'importantes réalisations grâce, en grande partie, au profond dévouement du personnel.

Notre champ d'action est cependant marqué par plus de frustrations que de réussites. La société canadienne, dans son ensemble, admet l'existence du racisme, mais refuse d'accepter que certaines pratiques, par exemple, sont racistes. La tâche de la Fondation consiste à combler cette lacune et à poser des gestes qui élimineront les obstacles posés par le racisme. Nous n'abandonnerons jamais la lutte et continuerons à décrier les manifestations racistes tout en rendant hommage à tous ceux et celles qui contribuent à l'éliminer.

Le chef intérimaire des opérations,

Paul A. Winn

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Derrière, de g. à dr. : Art Miki, Lillian Nakamura Maguire, Palinder Kamra, David Divine Ashraf Ghanem, James Scharfstein.
Devant, de g. à dr. : Sharad Chandra, Mathew Zacharia, Des Doran, Kristina Namiesniowski, Peter Taqtu Irniq, Andrée Ménard, Inez Elliston et Paul Winn.

ANDRÉE MÉNARD, M.S.M

Présidente intérimaire
 Québec

SHARAD CHANDRA¹

Manitoba

DAVID DIVINE¹

Nouvelle-Écosse

DES DORAN¹

Ontario

INEZ N. ELLISTON, Ph.D.²

Ontario

AJIT GAUTAM²

Nouveau-Brunswick

ASHRAF GHANEM¹

Nouveau-Brunswick

PETER TAQTU IRNIQ¹

Nunavut

PALINDER KAMRA, M.D.¹

Terre-Neuve-et-Labrador

LILLIAN NAKAMURA MAGUIRE¹

Yukon

JAMES M. SCHARFSTEIN, Q.C.

Saskatchewan

PAUL A. WINN

Vice-président
 Colombie-Britannique

MATHEW ZACHARIAH, D.Ph.²

Alberta

KAREN MOCK, Ph.D.

(membre d'office)²

Directrice générale

¹ sont devenus membres du conseil au cours de l'exercice

² ont quitté le conseil au cours de l'exercice

LES COMITÉS

LE COMITÉ DIRECTEUR peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

MEMBRES : Paul Winn (président), Andrée Ménard, James Scharfstein, Inez Elliston et Ashraf Ghanem.

LE COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES veille à la situation financière de la Fondation, surveille les placements du capital du fonds de dotation, examine les rapports de placement qui lui sont soumis, et formule des recommandations au conseil d'administration sur la politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

MEMBRES : Ashraf Ghanem (président), Paul Winn et Andrée Ménard.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de la plus haute qualité en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

MEMBRES : Paul Winn (président), Andrée Ménard et James Scharfstein.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du conseil d'administration et de ses comités.

MEMBRES : James Scharfstein (président), Andrée Ménard, Paul Winn, Lillian Nakamura Maguire et Mathew Zachariah.

LE COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES a été formé pour préciser l'orientation stratégique de la Fondation, et recommander différentes activités et stratégies permettant d'obtenir les fonds nécessaires pour réaliser la vision de l'organisme.

MEMBRES : Andrée Ménard (présidente), Paul Winn, Inez Elliston, David Divine et James Scharfstein.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS aide le conseil d'administration à choisir les candidats convenant aux postes de directeur général, de président et d'administrateurs conformément au profil défini dans le cas des administrateurs et aux critères de sélection dans celui du président et du directeur général.

MEMBRES : Inez Elliston (présidente), Paul Winn, Andrée Ménard et Art Miki (membre de l'extérieur représentant l'Association nationale des Canadiens japonais).

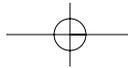
LE COMITÉ SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES, dont certains membres ne siègent pas au conseil, fait des recommandations au conseil d'administration sur les principales questions et préoccupations auxquelles sont confrontés les Autochtones, les membres des Premières nations et les Métis.

MEMBRES : Mathew Zachariah (président intérimaire), Shirley Adamson (Yukon), Nahanni Fontaine (Manitoba), Edith Cloutier (Québec) et Betty-Ann Lavallée (Nouveau-Brunswick).

LE COMITÉ DES PLACEMENTS, dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil, est mandaté par la Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales. Il formule des recommandations et assiste le conseil en ce qui concerne les placements du capital du fonds de dotation.

MEMBRES : Le poste de président est vacant, Ralph Weekes et Craig Holden. Ashraf Ghanem représente le conseil d'administration.

LE COMITÉ INTÉrimAIRE SUR LE RACISME DIRIGÉ CONTRE LES COMMUNAUTÉS NOIRES procède actuellement à l'élaboration du mandat et de la structure du Comité consultatif sur le racisme dirigé contre les communautés noires. La communauté canadienne d'origine africaine lui a fait parvenir des exposés relatifs à son développement.



MEMBRES : Inez Elliston (présidente intérimaire) et Paul Winn.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DU PRIX D'EXCELLENCE

sont nommés par le président du conseil d'administration pour un mandat renouvelable d'un an. Ils sont responsables du Programme de reconnaissance de l'excellence de la Fondation, évaluent principalement les mises en candidature, choisissent les récipiendaires et font des recommandations sur l'orientation du programme.

MEMBRES : Mary Woo Sims (C.-B.) (présidente), Zanana Akande (ON), Idee Inyangudor (N.-B.) et Darren Lund (AB).

LE COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE DE RECHERCHE fait des recommandations sur l'élaboration des projets de recherche du domaine de la lutte contre le racisme. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets soumis en réponse aux appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les travaux une fois terminés. Il fournit enfin des conseils sur le format et la diffusion des rapports de recherche.

MEMBRES : Prof. Agnes Calliste (N.-É.), Prof. Jo-Anne Lee (C.-B.), Jean-Claude Icart (Qué), Sharon Venne (AB) et Tim Thompson (ON).

LE SOUS-MINISTRE, ou une personne désignée par le ministre, selon la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, est avisé de la tenue des réunions du conseil d'administration ou de ses comités et peut participer à ces réunions sans avoir le droit de voter. Mme **KRISTINA NAMIESNIOWSKI**, directrice générale, Multiculturalisme et droits de la personne, agit à titre de déléguée.

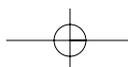
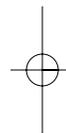
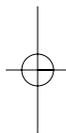
Le conseil d'administration a également créé un poste d'**AGENT DE LIAISON** qui agit en tant qu'intermédiaire entre la Fondation et l'Association nationale des Canadiens japonais. M. **ART MIKI**, qui en est le représentant, peut assister aux réunions du conseil d'administration mais n'a pas le droit de vote.

La Fondation possède un **EFFECTIF DE BASE** de 12 personnes, y compris la directrice générale. Au début de cet exercice, le personnel ne comptait que 10 membres. À la fin, il ne comptait que 9 membres plus le chef intérimaire des opérations. Le travail de la Fondation a été facilité par la générosité de plusieurs bénévoles, y compris des étudiants provenant, entre autres, de la Faculté de pédagogie, de l'Université York, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de l'Université de Toronto.

Le membres du conseil d'administration et du personnel de la Fondation sont profondément reconnaissants de l'appui manifesté par les bénévoles.



Remise du Prix d'excellence - avant-plan, de g. à dr. : Zanana Akande, Paul Winn, Andrée Ménard, Karen Mock, le conseiller municipal Joe Mihevc, Pat case et Mirlande Demers.



APERÇU DE LA CONJONCTURE

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE :

La tragédie du 11 septembre 2001, et les événements subséquents en ayant directement ou indirectement découlé, continuent d'influencer considérablement le climat des relations raciales, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Parmi les répercussions nationales, mentionnons les mesures de sécurité accrue ciblant certains groupes aux postes frontaliers et influençant l'attitude des gens à leur égard.

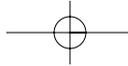
Au cours de l'année, beaucoup trop d'incidents à caractère raciste ont été rapportés; particulièrement constatés en Europe, ils ont engendré d'importantes tensions.



Spectacle de tambours Taiko par le groupe Yakudo Daiko

À L'ÉCHELLE NATIONALE : Les événements suivants ont causé, directement ou indirectement, des répercussions sur les travaux de la Fondation. Ils ont eu pour effet d'entraver ou d'appuyer, selon le cas, ses démarches en matière de lutte contre le racisme.

- En juin 2005, la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) a publié sa **POLITIQUE ET DIRECTIVES SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE**. Celle-ci reconnaît que le racisme existe à différents niveaux : soit 1) individuel, 2) institutionnel ou systémique et 3) sociétal (c'est-à-dire idéologique et culturel). Il y est de plus mentionné que : « ... pour réagir efficacement au racisme en Ontario, il faut clairement reconnaître son existence persistante ».
- En 2005, le gouvernement fédéral a présenté son Plan d'action canadien national contre le racisme. Intitulé « **UN CANADA POUR TOUS** », ce document « expose les questions et les approches du Gouvernement du Canada visant à mettre fin au racisme et à la discrimination raciale dans la société ».
- Le gouvernement fédéral a convenu d'une entente de principe avec les communautés canadiennes d'origine ukrainienne et italienne visant à réparer les injustices du passé. Une tentative similaire, entreprise par la communauté chinoise concernant la taxe d'entrée et la Loi sur l'immigration chinoise, a cependant échoué.
- Le gouvernement québécois a créé un Groupe de travail sur la pleine participation des communautés noires à la société québécoise.
- Les relations entre les policiers et les membres des peuples autochtones et les minorités visibles demeurent toujours un point névralgique à l'échelle nationale, tout comme les mesures de sécurité et les tensions raciales en ayant résulté, particulièrement pour les communautés musulmanes et arabes.
- Des groupes se sont formés au sein de la collectivité canadienne africaine en réaction à la violence armée; ils attribuent en partie cette montée de violence les stigmatisant aux conditions socio-économiques causées par le racisme systémique.
- Les immigrants ayant acquis leurs compétences à l'étranger rencontrent encore d'énormes problèmes en matière d'accès à l'emploi.
- Le gouvernement fédéral a signé une entente avec les Premières nations. L'Accord Kelowna traite de nombreux problèmes associés à la pauvreté chez les collectivités autochtones, notamment en ce qui a trait à la santé.
- Les conditions de vie des Premières nations, que ce soit dans les réserves ou en milieu urbain, le débat concernant les répercussions des écoles résidentielles et la stagnation de la négociation des traités causent encore des tensions entre les collectivités autochtones, le gouvernement et la population.
- Le Black Cultural Centre de Dartmouth en Nouvelle-Écosse a été détruit par une bombe incendiaire, causant des dommages de l'ordre de 1500 \$; tandis que le site consacré au patrimoine des Loyalistes noirs, situé à Birchtown en Nouvelle-Écosse, a été détruit par un incendie criminel; il contenait des dossiers et données généalogiques recueillies par la Société des Loyalistes noirs depuis les 20 dernières années.



VUE D'ENSEMBLE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

À l'été 2004, le conseil d'administration et les chefs de personnel se sont réunis à Mississauga (Ontario) et, à l'aide d'un animateur, ont établi les objectifs stratégiques de la Fondation.

Plusieurs facteurs de conjoncture ont composé la toile de fond de la discussion. Parmi ceux-ci, mentionnons : l'imminence des élections fédérales, l'achèvement de l'examen des activités de la Fondation et le dépôt du rapport quadriennal à la Chambre des communes accompagné des commentaires du ministère du Patrimoine canadien, les répercussions raciales et économiques subséquentes à la tragédie du 11 septembre ainsi que la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban (Afrique du Sud).

Pendant cette rencontre de deux jours, le conseil d'administration a déterminé, entre autres, les objectifs premiers devant être atteints au cours des trois prochaines années* :



De g. à dr. : Prof. Esmeralda Thornhill de l'École de droit de Dalhousie, Karen Mock (ancienne directrice générale de la Fondation) et Sylvia Parris, présidente du Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle.

AMÉLIORER LA PRESTATION DE SERVICES ET METTRE L'ACCENT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES À L'ÉCHELLE NATIONALE. La Fondation entend mettre sur pied une structure nationale se consacrant à la lutte contre le racisme au Canada.

INFLUER SUR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET FAIRE VALOIR LE CHANGEMENT SYSTÉMIQUE POSITIF. La Fondation assume un rôle de chef de file et exprime l'opinion collective de façon à influencer favorablement sur les politiques publiques.

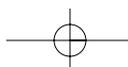
RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES INTERVENANTS PARTICIPANT À LA LUTTE CONTRE LE RACISME À L'ÉCHELLE NATIONALE À L'AIDE D'OUTILS PLUS PERFORMANTS ET PLUS FACILES D'ACCÈS. La Fondation constitue l'organisme de choix pour offrir de la formation et de l'éducation et élaborer des ressources en matière de relations raciales.

Le conseil d'administration a de plus établi des « objectifs d'habilitation » qui lui permettront de d'atteindre les résultats recherchés, à savoir :

- Faire valoir la saine gouvernance et la structure organisationnelle de la Fondation et les maintenir
- Assurer la viabilité et l'épanouissement continu de l'organisme
- Acquérir l'autonomie organisationnelle

L'exercice venant de s'écouler constituant la première année de mise en œuvre de ce plan stratégique, la Fondation a accordé la priorité à la réalisation des objectifs d'habilitation.

**En février 2006, les membres de la Fondation se sont à nouveau réunis et ont révisé le plan stratégique. Les changements approuvés entreront en vigueur dans les prochaines années.*



L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

OBJECTIF : INFLUER SUR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL POSITIF. La Fondation se fera le porte-parole de l'ensemble des organisations de lutte contre le racisme pour influencer favorablement les politiques gouvernementales. Elle sera reconnue en tant qu'organisation nationale profondément inclusive dédiée à cette cause.

Recherche

Le **PROGRAMME DE RECHERCHE SOUS CONTRATS** de la Fondation est l'un de ses programmes permanents les plus réussis. Dans le cadre d'un appel d'offres, émis tous les deux ans, la Fondation subventionne les études novatrices traitant de racisme systémique et contenant des recommandations de solutions concrètes. Les projets sont évalués par un Comité consultatif composé d'académiciens impartiaux. Conformément à notre mandat d'identifier toutes les formes de racisme et de susciter le changement, les projets doivent cibler les domaines caractérisés par le racisme systémique. Au cours de l'exercice, la Fondation a publié six rapports.

OBJECTIF	ACTIVITÉS	RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de recherche Pour influencer sur les politiques gouvernementales, la Fondation a publié plusieurs rapports dans le cadre de son Programme de recherche sous contrats 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures de responsabilisation visant à mettre fin aux répercussions négatives raciales et à favoriser l'équité dans le domaine des soins infirmiers. • Précarité de l'emploi : répercussions du statut d'immigrant et de l'ethnicité sur la situation de l'emploi au Canada. • Expérience des diplômés en travail social ayant exploré le rôle des programmes d'action positive en éducation. • Analyse sociologique des sans-abri autochtones de Sioux-Lookout (Ontario) • Établissements autochtones d'enseignement supérieur : Revendication de l'éducation des étudiants autochtones, du contrôle des connaissances indigènes et de la reconnaissance des établissements d'enseignement autochtones - Une étude des politiques gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les chercheurs ont présenté leurs conclusions au colloque du Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en intégration et publieront un article dans le POLICY MATTERS. De plus, ils ont reçu plusieurs demandes de renseignements de la part d'organismes internationaux. • Le gouvernement fédéral et certains de ses homologues provinciaux ont récemment annoncé des initiatives stratégiques portant sur cette étude. • Un emplacement axé sur les activités traditionnelles est sur le point d'être approuvé. De plus, le programme de soutien transitoire, proposé dans l'étude, fait partie du Projet national des 20 approches prometteuses du RHDCC. • Des demandes de renseignements ont été reçues de la Nouvelle-Zélande. • La province de l'Ontario a apporté certains changements à son processus. Ils font également suite à l'étude sur les établissements postsecondaires effectuée par Bob Rae. • Le ministre ontarien a formé un Comité consultatif sur les établissements d'enseignement postsecondaire autochtones suivant le dépôt du rapport de Bob Rae.

Tableau 1 : Rapports de recherche publiés dans le but d'influer sur les politiques gouvernementales, avec quelques résultats préliminaires

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

- **MISE EN PLACE DE MESURES DE RESPONSABILISATION VISANT À METTRE FIN AUX RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES RACIALES ET À FAVORISER L'ÉQUITÉ DANS LE DOMAINE DES SOINS.** Préparé par une équipe de sept chercheurs dirigée par Rebecca Hagey, professeure agrégée des Soins infirmiers communautaires de l'Université de Toronto. Les chercheurs ont découvert que, dans la région du Grand Toronto, beaucoup d'infirmières, membres des minorités visibles, font l'objet de représailles pouvant aller jusqu'à la perte de leur emploi lorsqu'elles se plaignent de harcèlement et de discrimination raciale en milieu de travail.
- **PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI : RÉPERCUSSIONS DU STATUT D'IMMIGRANT ET DE L'ETHNICITÉ SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI AU CANADA.** Préparé par Cheryl Teelucksingh et Grace-Edward Galabuzi, toutes deux professeures adjointes de l'Université Ryerson. Selon cette étude, la discrimination raciale continue de poser un obstacle important en milieu professionnel et affecte les revenus des membres des groupes racisés et des immigrants. Les chercheurs ont également présenté leurs conclusions sur la scène internationale dans le cadre du Colloque du Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en intégration.
- **EXPÉRIENCE DES DIPLÔMÉS EN TRAVAIL SOCIAL AYANT EXPLORÉ LE RÔLE DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE EN ÉDUCATION.** Préparé par une équipe de chercheurs de l'Université de Dalhousie : Wanda Thomas Bernard, Nancy MacDonald et Fred Wien. Ce rapport conclut que non seulement les programmes d'action positive contribuent à la diversification de la population étudiante, mais également à celle de la main-d'œuvre. Les auteurs ajoutent de plus que nous avons encore besoin de ces programmes.
- **ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES SANS-ABRI AUTOCHTONES DE SIOUX-LOOKOUT (ONTARIO).** Dans son rapport, Debra Sider, chercheuse agissant pour le Comité de lutte contre le racisme de Sioux-Lookout, nous fait prendre conscience de l'importante majorité de la population des sans-abri autochtones de cette ville du Nord de l'Ontario. Selon Mme Sider, ce problème est une conséquence directe des politiques fédérales et des écoles résidentielles. Le rapport a officiellement été rendu public dans le cadre de la Conférence nationale de recherche sur l'itinérance tenue à l'Université de York, au printemps 2005. Mme Sider nous a informés qu'un emplacement axé sur les activités traditionnelles est sur le point d'être approuvé. De plus, le programme de soutien transitoire, proposé dans son étude, fait partie du Projet national des 20 approches prometteuses du RHDCC.
- **ÉTABLISSEMENTS AUTOCHTONES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : REVENDICATION DE L'ÉDUCATION DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES, DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES INDIGÈNES ET DE LA RECONNAISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AUTOCHTONES - UNE ÉTUDE DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES.** L'Aboriginal Institutes' Consortium s'est penché sur les antécédents et la progression des établissements autochtones d'enseignement supérieur et sur la façon dont les gouvernements canadiens ont réagi à cette évolution. En plus de comparer la relation qu'entretiennent les différents ordres de gouvernement à l'égard des établissements autochtones à celle existant avec les collèges et universités, l'étude soulève de plus la question suivante : « L'insuffisance de politique canadienne et de soutien législatif à l'égard des établissements d'enseignement postsecondaire régis par les Autochtones dénoterait-elle une attitude raciste? »



De g. à dr. : Anne Marrian de la FCRR, Terry Lynne Jewell, du Comité de lutte contre le racisme de Sioux-Lookout, Karen Mock et Debra Sider, auteure du rapport « Analyse sociologique des sans-abri autochtones ».

À ce sujet, le Consortium conclut : « Dans le cadre de la législation actuelle, il n'est pas possible pour les établissements d'enseignement autochtones de se trouver à pied d'égalité, de recevoir des subventions gouvernementales, de bénéficier de transferts de crédits ni de constituer l'infrastructure ou le corps professoral nécessaires. Nous sommes en présence de racisme systémique et cette situation doit changer. »

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

Les chercheurs nous ont informés de deux événements importants survenus à la suite de la publication de leur rapport : la province de l'Ontario a apporté certains changements à son processus et le ministre ontarien a formé un Comité consultatif sur les établissements d'enseignement postsecondaire autochtones. Ces deux initiatives font également suite à un rapport sur l'éducation postsecondaire déposé par Bob Rae, ancien ministre de l'Ontario.

- **LES RÉPERCUSSIONS RACIALES DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS LE DOMAINE DE L'AIDE SOCIALE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET EN ONTARIO.** Préparé par Kiran Mirchandani, OISE/UT, et Wendy Chan de l'Université Simon Fraser. Selon les conclusions du rapport, la récente mise en application des réformes de l'aide sociale a entraîné des pratiques plus punitives et incriminantes à l'égard des membres des minorités visibles recevant des prestations d'aide sociale. Le rapport conclut : « La campagne ontarienne contre la fraude dans le domaine de l'aide sociale est un exemple de la façon dont les gouvernements, dans une aire de néolibéralisme, ne se gênent plus pour blâmer différents groupes cibles, comme les immigrants et les femmes chefs de famille, lorsqu'ils sont en difficultés. La pauvreté n'est pas attribuée aux inégalités structurelles du nouveau marché, mais bien à l'incapacité des victimes à surmonter le racisme et le sexisme. »

La Fondation remercie les chercheurs de leur diligence compte tenu des exigences rigoureuses de ses lignes directrices. Nous remercions de plus les membres du Comité consultatif en matière de recherche qui doivent examiner une quantité de plus en plus considérable de projets et s'assurer de la conformité de la méthodologie et des résultats.

Prix d'excellence

Un principe fondamental auquel adhère la Fondation consiste à non seulement repérer les manifestations de racisme et de discrimination raciale, mais à souligner les réalisations de ceux qui s'efforcent de les éradiquer. Tous les deux ans, alternant avec le Programme de recherche sous contrats, le **PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE** procède, à l'échelle nationale, à un appel de candidatures afin de célébrer les organisations se démarquant en matière de lutte contre le racisme. Cette année, en réaction à la popularité croissante de ce programme, et pour refléter les différents secteurs des mises en candidature, des catégories ont été ajoutées. Ces dernières se rapportaient aux secteurs : autochtone, communautaire, entreprises, éducation, gouvernement/secteur public, jeunesse (organisme) et jeunesse (individuel).

Le Comité de sélection, présidé cette année par Mary Woo Sims (C.-B.), était composé de Zanana Akande (ON), d'Idee Inyangudor (N.-B.) et de Darren Lund (AB). Ces derniers ont passé en revue 75 mises en candidature puis ont déterminé le gagnant du Prix d'excellence, les lauréats de chaque catégorie ainsi que les récipiendaires des mentions honorables.

Le **PRIX D'EXCELLENCE 2005** a été présenté dans le cadre d'une soirée de célébrations clôturant un colloque de deux jours où les participants peuvent échanger leurs pratiques exemplaires. La Fondation désire souligner les efforts considérables et la détermination des membres du Comité de sélection et les en remercier. Elle remercie également tous ceux et celles qui ont pris le temps de soumettre les candidatures et qui ont participé aux ateliers et au colloque.

Le Prix d'excellence, accompagné d'une somme en espèces de 10 000 \$ a été remis cette année au Bus Riders' Union (BRU) de Vancouver. Le BRU est une coalition comptant plus de 800 usagers des transports en commun qui a été formée en 2001 pour contester les coupures de service et les augmentations de tarifs affectant principalement les membres des minorités visibles à faible revenu comptant sur les transports en commun pour se rendre au travail. De nombreux travailleurs dépendant des services en commun ont dû quitter leur emploi ou ont été forcés de refuser des quarts de nuit parce qu'ils ne pouvaient se rendre au travail. À la suite des initiatives de la Coalition, plusieurs itinéraires de nuit ont été remis en service en 2004



Beth Grayer accepte le Prix d'excellence 2006 au nom de la Coalition des usagers du transport en commun de Vancouver.

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

Les lauréats de chaque catégorie sont :

SECTEUR AUTOCHTONE : LE CENTRE FOR ABORIGINAL MEDIA: FESTIVAL DES ARTS MÉDIATIQUES IMAGINATIVE [ONT.]

Ce festival annuel, qui se tient à Toronto en octobre, est un événement d'envergure internationale d'une durée de 4 jours qui fait valoir les émissions télévisées ou radiophoniques, les films, les vidéos et les médias d'information autochtones et indigènes produits à l'échelle locale, provinciale, canadienne et internationale. Il sert à la promotion et à l'avancement des cinéastes et artistes médiatiques autochtones canadiens, tant les nouveaux venus que ceux dont la réputation est établie, dans un contexte international. **SECTEUR DE L'ÉDUCATION : LE CERCLE DES ÉDUCATEURS DES AUTOCHTONES [MAN.] (ACE) [MN]**

Le Cercle des éducateurs des Autochtones est composé de personnes intéressées de la division scolaire de Winnipeg enseignant aux autochtones. Elles se rencontrent chaque mois pour discuter de questions soulevées par les enseignants et étudiants autochtones. Entre autres activités, le CÉA promeut un programme d'enseignement interculturel, procure du matériel d'enseignement utile aux éducateurs et intègre la perspective autochtone à tous les cycles de l'enseignement primaire et secondaire. **SECTEUR DES ENTREPRISES : BMO GROUPE FINANCIER – RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL DE 1991 À 2005** La Banque de Montréal (BMO) se démarque en tant que chef de file de l'industrie depuis maintenant 14 ans par le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'oeuvre diversifiée, la création d'un milieu de travail équitable et son attitude coopérative. Elle a su associer l'élément culturel à sa stratégie d'entreprise. Les groupes de travail constituent le pivot principal de sa stratégie sur la diversité, car ils facilitent l'obtention de données factuelles et favorisent la participation des employés à la mise en œuvre des solutions.



Art Miki en compagnie de représentantes du Cercle des éducateurs des Autochtones.

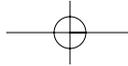
SECTEUR COMMUNAUTAIRE : LE BUS RIDERS UNION (C.-B.) Les activités de cette coalition sont décrites précédemment.

SECTEUR GOUVERNEMENTAL/PUBLIC : BUREAU DU COMMISSAIRE AUX TRAITÉS – PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU PUBLIC (SASK.) Le Bureau du commissaire aux traités a créé un Programme de sensibilisation du public en 1999 pour accroître l'harmonie sociale en Saskatchewan en favorisant la compréhension du public à l'égard des traités signés entre les Premières nations et la couronne. Le programme comprend trois principaux volets : 1) l'enseignement des traités en salle de classe, à l'intention de la clientèle du système d'éducation officiel; 2) la création d'un Bureau de conférenciers à l'intention des membres de tout âge du public en général et du secteur des entreprises; et 3) la création d'un Centre d'apprentissage offrant un milieu propice à l'apprentissage des notions relatives aux traités pour les membres de tout âge du public en général.

SECTEUR JEUNESSE (ORGANISME) : ACCESS TO MEDIA EDUCATION SOCIETY (AMES), POINTS DE VUE DES PAIRS (C.-B.) Points de vue des pairs est un programme artistique dirigé par des jeunes. Il est chapeauté par AMES, un organisme déterminé à donner la parole aux collectivités souvent marginalisées. Le Programme a débuté en 2000 lorsque 38 jeunes membres des minorités visibles, des peuples autochtones et de jeunes homosexuels ont décidé de partager leurs idées et d'apprendre des techniques cinématographiques. Ils ont produit 12 courts films traitant du racisme, de l'homophobie et des répercussions des pensionnats pour enfants autochtones. Depuis 2002, les jeunes animateurs du programme ont présenté ces films dans le cadre d'ateliers s'adressant aux jeunes, aux enseignants et aux parents.

SECTEUR JEUNESSE (INDIVIDUEL) : MIRLANDE DEMERS, COALITION CONTRE LA DISCRIMINATION (QUÉ.) Mirlande Demers, une jeune femme d'origine haïtienne, a formé la Coalition contre la discrimination après avoir entendu les nombreuses insultes racistes proférées par un animateur de la station radiophonique CHOI FM 98.1, situation par ailleurs exacerbée par la tragédie du 11 septembre et le démantèlement d'un réseau de prostitution de la ville de Québec. La Coalition favorise le dialogue continue entre ses membres et possède de ce fait une étonnante influence en matière de mise en application de politiques et de valeurs visant à éradiquer les comportements discriminatoires.

La liste des récipiendaires de mentions honorables figure à l'annexe 1.



L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

OBJECTIF : INFLUER SUR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL POSITIF

La Fondation se fera le porte-parole de l'ensemble des organisations de lutte contre le racisme pour influencer favorablement les politiques gouvernementales. Elle sera reconnue en tant qu'organisation nationale profondément inclusive dédiée à cette cause.

Activités contre le racisme

Le Programme de parrainage des **ACTIVITÉS CONTRE LE RACISME (ACR)** est l'un des tout premiers programmes de la Fondation conçus pour aider les collectivités à sensibiliser le public au racisme et à leur en donner les moyens. Chaque année, la Fondation lance au moins deux appels d'offres à l'échelle nationale à l'intention des groupes communautaires. Les auteurs des projets choisis peuvent recevoir une subvention pouvant s'élever à 7 500 \$.

Au cours de l'exercice, la Fondation a lancé deux appels d'offres. Au total, 22 projets ont été subventionnés cette année par le biais de ce programme. **UNE LISTE DÉTAILLÉE DES ORGANISMES ET UNE DESCRIPTION DE LEURS PROJETS FIGURENT À L'ANNEXE 2.**

DIFFÉRENTES FAÇONS D'AIDER NOS PARTENAIRES. La Fondation reçoit, de temps à autre, de la part de ses partenaires ou d'organismes communautaires, des demandes d'aide débordant des cadres ordinaires de ses appels d'offres. Un appui non financier est la plupart du temps offert. Il peut d'agir de participer ou d'offrir des conseils quant à la planification d'un colloque, de participer à des tables rondes, de fournir des lettres de soutien dans le cadre d'une demande de subvention, ou d'accorder notre appui aux activités de lutte contre le racisme mises sur pied par d'autres organismes par le biais de communiqués de presse ou d'entrevues avec les médias. Cette année, la Fondation a contribué de cette façon à plusieurs initiatives, dont :

- Soutien accordé à la communauté Canadienne d'origine chinoise à l'égard de sa demande de réparations pour la taxe d'entrée et la Loi sur l'immigration chinoise;
- Deuxième congrès portant sur l'application de la Loi sur les Autochtones et la diversité;
- Organisation de la Coalition de la communauté canadienne d'origine africaine;
- Conférence de presse visant à appuyer la cueillette de statistiques fondées sur la race par le conseil des Services de police de Kingston lorsqu'une personne est interceptée par un agent;
- Centre de toxicomanie et de santé mentale/Projet Jean Talon sur l'élaboration et la mise en place d'un modèle clinique pour parer aux effets de l'esclavagisme, de la colonisation, du racisme et de l'identité sur la santé mentale des Canadiens d'origine africaine.
- Association du Barreau autochtone – Secrétariat national contre l'intolérance et le racisme.

INITIATIVE CONTRE LE RACISME SUBVENTIONNÉE PAR LE PROGRAMME ACR

La tournée du 411 Initiative for change, qui a eu lieu pendant le Mois de l'histoire des Noirs, fait appel aux formes artistiques populaires contemporaines, aux modèles de comportement culturel et à la musique comme moyens de communication de masse, dans les journaux, sur Internet, à la télévision et à la radio.

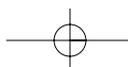
La tournée scolaire constitue une occasion unique de renseigner les jeunes et de les faire participer par le biais des divertissements et des jeunes modèles de comportement. L'association des jeunes artistes d'avant-garde, de la musique et du spectacle est une excellente façon de susciter l'intérêt des jeunes aux questions sociales, de les sensibiliser davantage aux enjeux de la collectivité, de leur faire prendre conscience de leur rôle en tant que citoyen et de participer davantage à la vie culturelle et sociale.

RÉTROACTION

Le spectacle a été présenté dans quatre écoles secondaires et dans un centre de détention pour jeunes, totalisant un auditoire d'environ 4000 personnes et le site Web a été visité plus de 100 000 fois. L'initiative a soulevé l'intérêt des conseils scolaires américains, du ministère fédéral américain de l'éducation, de la Fondation Ford et de PBS.

Approche communautaire

L'un des principaux moyens d'action de la Fondation consiste à établir et à maintenir de bonnes relations avec ses partenaires communautaires de façon à pouvoir travailler en étroite collaboration avec eux. À cet effet, il est nécessaire que la Fondation saisisse toutes les occasions possibles d'accroître sa visibilité au sein des collectivités, en collaborant fréquemment avec les organismes les représentant.



L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

AU QUÉBEC : Conformément à son mandat, la Fondation a décidé de porter une attention particulière sur le Québec pour établir des bases plus solides. Bien qu'elle ait déjà développé et entretenu de bonnes relations avec plusieurs groupes communautaires québécois, et participé à différentes activités, des efforts concertés ont été déployés afin de faire valoir la présence de la Fondation au Québec.

La Fondation a d'abord rencontré les membres de nombreux organismes communautaires de la région de Montréal pour se présenter, pour connaître les obstacles les plus redoutables auxquels ils sont confrontés et explorer les moyens de se pencher ensemble sur certains des enjeux. La Fondation a également contribué aux consultations du **GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLEINE PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS NOIRES À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE** et a participé à la **SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME** en mars dernier.

À L'ÉCHELLE NATIONALE : La Fondation a entrepris de dynamiser son programme de rencontres communautaires à l'échelle nationale, en fonction de ses ressources. Ces séries de discussions permettent non seulement de déterminer les enjeux particuliers à certaines communautés ou certaines régions, mais elles font ressortir les domaines où la Fondation peut être utile. Une rencontre de ce genre, ayant pour thème « **LES NOMBREUX VISAGES DU RACISME** », a été organisée à Vancouver.

La Fondation a de plus accordé un appui non financier à la Coalition des organismes communautaires afro-canadiens. Cette coalition regroupe plusieurs groupes communautaires reconnus qui se sont réunis à Toronto afin de développer un plan d'action visant à contrer la violence armée et à en découvrir les causes.

En collaboration avec le **CONSEIL CANADIEN POUR L'ÉDUCATION MULTICULTURELLE ET INTERCULTURELLE (CCEMI)**, la Fondation a parrainé une rencontre des éducateurs et éducatrices dans le cadre de son Colloque de l'excellence. Celle-ci a permis aux éducateurs, aux dirigeants communautaires, aux fournisseurs de services et aux étudiants de prendre connaissance de l'étude effectuée par le CCEMI sur les Compétences en gestion de la diversité ainsi que de partager des idées, des pratiques exemplaires et du matériel pertinent à ce domaine. Elle a également procuré l'occasion de souligner publiquement les réalisations de deux éducateurs chevronnés : le professeur **DARREN E. LUND** et le professeur **R. PATRICK SOLOMON** ayant tous deux reçu le prix annuel de L'éducation multiculturelle exemplaire du CCEMI. Le professeur Lund l'a reçu en 2004 pour sa **TROUSSE SUR LA DIVERSITÉ** et le professeur Solomon l'a reçu en 2003 pour son **PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS À LA DIVERSITÉ URBAINE**.

STRUCTURE D'ÉVALUATION : Avec la participation bénévole de Dorothy Aaron, consultante, la Fondation a entrepris l'élaboration d'une structure d'évaluation officielle. Grâce aux commentaires de nos partenaires, ce processus nous permettrait d'établir les besoins des collectivités, de vérifier l'efficacité de nos programmes et de nos services et, en tant que point de référence, nous pourrions évaluer périodiquement les relations que nous entretenons avec nos partenaires. Ce processus a été interrompu en raison d'un manque de ressources humaines et financières.

La Fondation a également accordé son appui et contribué aux activités de nombreux organismes par le biais de consultations, d'ateliers, de présentations et d'allocutions. **CERTAINES D'ENTRE ELLES SONT ÉNUMÉRÉES À L'ANNEXE 3.**

Publications

La Fondation publie chaque année plusieurs ouvrages, en plus des rapports de recherche, afin de sensibiliser davantage le public aux manifestations du racisme et à ses répercussions, dont :

- Deux numéros de **PERSPECTIVES**, le périodique de la Fondation.
- **DIRECTIONS, RECHERCHE ET POLITIQUES SUR L'ÉLIMINATION DU RACISME**. Le deuxième numéro du volume 2, intitulé **CONFRONTÉS AU RACISME INSTITUTIONNALISÉ**, se penche sur de nombreux problèmes soulevés par le racisme systémique, dont le profilage racial.
- La série **PORTRAITS**, constituée de brèves fiches d'information factuelle sur différents aspects du racisme et de la discrimination raciale, est toujours très populaire. Plusieurs versions ont été réimprimées pour satisfaire à la demande.
- **LE GUIDE DES PRATIQUES EXEMPLAIRES** contient les projets des 20 finalistes s'étant qualifiés au Prix d'excellence. Toutes les personnes ayant participé à la cérémonie de remise des prix en ont reçu un exemplaire. Des copies supplémentaires sont disponibles sur demande.
- **LECTURE ESSENTIELLES** est une série de bibliographies annotées produites annuellement. Elle contient tous les livres nouvellement parus traitant du racisme et de la discrimination raciale.

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

Influer sur les politiques publiques

La Fondation désire par-dessus tout inciter les principales institutions publiques à apporter des modifications positives à leurs politiques systémiques. À cet effet, elle participe à des colloques, elle s'adresse directement aux responsables des orientations politiques, elle distribue du matériel de recherche novateur et fiable et fait valoir ses arguments dans les tribunes pertinentes.

OBJECTIF	ACTIVITÉS	RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> • Influer sur les politiques publiques 	<p>Conduite d'une série de consultations par le biais de séances de remue-méninges et de petits groupes de consultation thématique afin de définir la position de la Fondation à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une politique nationale contre le racisme • de la cueillette de statistiques fondées sur la race • du profilage racial et • de l'intégration de la race et de la lutte contre le racisme dans le domaine de l'éducation et de la formation <p>• Participation à la planification du congrès portant sur l'application de la Loi sur les autochtones et la diversité</p> <p>• Colloque du Prix d'excellence – Susciter un changement systémique durable – permettant de tirer parti des connaissances et de l'expérience d'autres intervenants du domaine de la lutte contre le racisme et de se familiariser avec leurs programmes</p> <p>• Parrainage d'une rencontre communautaire à Vancouver ayant pour thème « Les nombreux visages du racisme »</p> <p>• Animation d'une rencontre entre des représentants du ministère fédéral du Multiculturalisme et des représentants d'autres ministères et de la communauté, portant sur un nombre d'enjeux, dont le Plan d'action canadien sur le racisme : Un Canada pour tous</p> <p>• Consultation portant sur le rapport LeSage remis au Procureur général de l'Ontario</p> <p>• Appui accordé au Centre communautaire Scadding Court concernant le projet-pilote « Community Education and Access to Police Complaints ». Ce projet vise à bâtir une relation de confiance entre les communautés ethnoculturelles et les services policiers</p> <p>• Participation aux consultations du comité législatif québécois portant sur les problèmes rencontrés par les communautés noires du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre initiale très réussie avec les participants fait valoir leur expertise dans différentes disciplines. • Le congrès doit avoir lieu à la fin d'avril 2006. • Les séances plénières et les ateliers ont été très fréquentés et les participants ont trouvé les séances très éducatives. • Une discussion révélatrice au sujet des différents niveaux de compréhension du racisme • Cette rencontre visait à mieux comprendre le Plan d'action. Des consultations auront ultérieurement lieu à ce sujet. • Une lettre a été envoyée au ministère au début de 2006 pour connaître la raison des délais apportés à légiférer. Un projet de loi a depuis été présenté à l'Assemblée législative. • Soutien accordé aux membres des collectivités pour déposer une plainte. • La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles a indiqué qu'elle tenait compte des recommandations et nombre d'entre elles sont déjà en vigueur.

Tableau 2 : Quelques actions entreprises pour influencer sur les politiques gouvernementales et pour sensibiliser le public au racisme

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

À cet égard, la Fondation a saisi l'occasion de contribuer de différentes façons au cours de l'exercice :

- Elle a participé à la planification d'un congrès portant sur l'application de la Loi sur les autochtones et la diversité. Il s'agissait du deuxième congrès faisant valoir une approche professionnelle commune adoptée par tous les Canadiens responsables de l'application de la loi visant à développer des liens avec les Autochtones et les membres des minorités visibles. Ce congrès doit avoir lieu à la fin du mois d'avril 2006.
- Elle a organisé son Colloque bisannuel de l'excellence ayant pour thème : « **SUSCITER UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE DURABLE** ». Un des programmes initiaux de la Fondation, l'événement a attiré de nombreux membres des ONG et du secteur public. Cette rencontre permet de tirer parti des connaissances et de l'expérience d'autres intervenants du domaine de la lutte contre le racisme et de se familiariser avec leurs programmes. Les séances plénières et les ateliers ont été très fréquentés et les participants ont trouvé les séances très éducatives.
- Dans le cadre d'un autre de ses programmes initiaux, la Fondation a parrainé une rencontre communautaire à Vancouver ayant pour thème « **LES NOMBREUX VISAGES DU RACISME** ». Le public était composé d'intervenants de la lutte contre le racisme et d'académiciens de la région de Vancouver. La rencontre a donné lieu à des discussions révélatrices sur les différents niveaux de compréhension du racisme.
- La Fondation a organisé une rencontre entre des représentants du ministère fédéral du Multiculturalisme et des représentants d'autres ministères et de la communauté afin de discuter de différents enjeux, dont le Plan d'action canadien sur le racisme : **UN CANADA POUR TOUS**. Cette rencontre visait à mieux comprendre le Plan d'action. Des consultations auront ultérieurement lieu à ce sujet.
- La Fondation a participé, sur invitation officielle, aux consultations organisées par l'honorable juge Patrick LeSage au sujet du **RAPPORT SUR LE SYSTÈME ONTARIEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE** qu'il a soumis en avril 2005. Avant de déposer le projet de loi, le ministère du Procureur général de l'Ontario a invité, en juin 2005, certains organismes communautaires intéressés, dont la Fondation, pour discuter des éléments des recommandations du juge LeSage concernant l'établissement d'un nouveau système public de traitement des plaintes concernant la police. La Fondation a envoyé une lettre au ministère au début de 2006 pour connaître la raison des délais apportés à légiférer. Le projet de loi 103 – **LOI DE 2006 SUR L'EXAMEN INDÉPENDANT DE LA POLICE** a depuis été présentée à l'Assemblée législative.
- Elle a accordé son soutien au projet-pilote **COMMUNITY EDUCATION & ACCESS TO POLICE COMPLAINTS DEMONSTRATION** du Centre communautaire Scadding Court de Toronto. Ce projet vise à remédier aux conflits existant entre les communautés ethnoculturelles et les services policiers.
- La Fondation a participé aux consultations du **GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLEINE PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS NOIRES À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**. Ce groupe de travail a mené des consultations auprès des communautés noires de la région de Montréal principalement et a présenté ses recommandations à l'honorable Lise Thériault, ministre québécoise de l'Immigration et des Communautés culturelles. Cette dernière a indiqué qu'elle tiendrait compte des recommandations et nombre d'entre elles sont déjà en vigueur.
- Elle a appuyé **L'APPEL À UNE COALITION DES MUNICIPALITÉS CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE**, lancé par un réseau international chapeauté par l'UNESCO. L'un des objectifs de la Coalition consiste à « renforcer la capacité de notre société à protéger et promouvoir les droits de la personne. C'est un moyen de coordonner et de partager la responsabilité parmi les administrations locales, les organismes municipaux civils et d'autres institutions démocratiques » [extrait de la brochure de la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination raciale].



Groupe de discussion sur la cueillette de statistiques fondées sur la race dans le cadre de la rencontre Dialogue sur les politiques.

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

Dialogue sur les politiques

Dans le but de définir des normes nationales claires et concises sur la lutte contre le racisme, la Fondation a entrepris une série de consultations auprès de spécialistes reconnus possédant d'importants antécédents en matière d'analyse antiracisme.

LE DIALOGUE sur les politiques représente la prochaine étape du plan d'action établi par la Fondation avant et après la Conférence mondiale des Nations Unies ayant eu lieu à Durban, en Afrique du Sud, en 2001. Parmi ces mesures, citons la préparation, en 2000, d'un document contenant une compilation des manifestations racistes au Canada et les propositions d'action; un colloque s'étant déroulé à Edmonton en 2002 et ayant pour thème : « Consolidation du plan d'action » en prévision de la Conférence mondiale de Durban; et le rôle d'interlocutrice assumée par la Fondation, en tant que membre des ONG lors de la visite au Canada du Rapporteur spécial des Nations Unies en 2003.



Chorale des enfants de Toronto et tambours.

Le travail d'élaboration de politiques de la Fondation constitue un moyen de communiquer davantage avec les Canadiens de tous les secteurs, de travailler en plus étroite collaboration avec ses partenaires à l'échelle nationale et internationale et de servir de catalyseur en mesure de susciter les changements recherchés.

Aux fins de cette phase, quatre éléments de développement ont été identifiés : **POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME; INTÉGRATION DE LA RACE ET DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME DANS LE MILIEU SCOLAIRE ET EN MATIÈRE DE FORMATION; CUEILLETTE DE STATISTIQUES FONDÉES SUR LA RACE ET PROFILAGE RACIAL.**

Le travail d'élaboration de la politique est effectué selon les principes suivants :

- Le besoin d'identifier le racisme sous toutes ses formes et manifestations;
- Les termes « diversité » et « multiculturalisme » ne doivent pas remplacer les termes race, racisme et antiracisme.
- Le racisme existe et continue de prendre de l'ampleur malgré les lois et les politiques sur le multiculturalisme et la diversité.
- Malgré le multiculturalisme, les changements fondamentaux visant à remédier à la situation des Autochtones, des membres des minorités visibles et de leurs collectivités demeurent évasifs.

Cette rencontre, qui a eu lieu en octobre 2005, a été précédée, en juin, d'une consultation aux fins de la planification. La rencontre de planification préliminaire a permis d'élaborer un cadre de discussion formant la toile de fond des séances de remue-méninges tenues en octobre 2005. Elle constituait de plus l'occasion de discuter pour la première fois des réactions initiales au **PLAN D'ACTION CANADIEN SUR LE RACISME**, qui avait été rendu public en mars 2005, et de ses implications stratégiques en matière d'élimination du racisme au Canada.

Le programme de deux jours du « Dialogue sur les politiques » figure à l'annexe 4.

Formation et éducation du public

Au cours de cet exercice, l'un des principaux objectifs de la Fondation a consisté à consolider ses activités antiracistes en milieu d'éducation et de formation. Cet objectif a été réalisé grâce au développement continu de modèles éducationnels, à la mise en valeur de notre capacité interne d'offrir ce genre de services et au renforcement de l'infrastructure de notre Centre d'éducation et de formation.

- Le cours « **ANTIRACISME ET ÉQUITÉ EN MILIEU SCOLAIRE** » à l'intention des enseignants sera offert à nouveau au cours du prochain exercice. Mis à l'essai dans certains établissements du Conseil scolaire du district de Toronto en 2004, il sera encore présenté en 2005 et est en voie d'être adapté pour être utilisé à Hamilton (Ontario). Plus de 1000 personnes ont bénéficié de ces activités ainsi que de l'organisation des propres séances de formation éducationnelle de la Fondation.

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

- S'inspirant de la réussite de la campagne de sensibilisation du public « **ON NE VOIT BIEN QU'AVEC LE COEUR** », **LE GUIDE D'ÉTUDE « UNIS CONTRE LE RACISME »** à l'intention des enseignants est sur le point d'être terminé et des arrangements ont été pris afin de le mettre à l'essai.
- La rencontre communautaire intitulée « **LES NOMBREUX VISAGES DU RACISME** », organisée à Vancouver (C.-B.), est un modèle d'atelier invitant le public à se prononcer contre le racisme.
- Le **CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION** de la Fondation répond aux besoins de ressources et de programmes éducationnels de qualité en matière de relations raciales et de racisme au Canada. La Fondation continue de recevoir des demandes d'exposés, de consultations, de participation à différents colloques et de représentations à différentes rencontres à l'échelle nationale. Parmi les organismes ayant invité la Fondation, mentionnons, entre autres, la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, le Bureau du commissaire aux traités (Saskatchewan), la Société du Barreau du Haut Canada, l'Aboriginal Youth Circle (Manitoba) et l'Université McGill (Québec).

Site Web

Le site Web de la Fondation – www.crr.ca – demeure l'un de nos principaux instruments de dissémination de l'information et il est très fréquenté. De mai 2005 à mai 2006, le nombre de visiteurs a augmenté de près de 75 %. La plupart découvre notre site à l'aide des moteurs de recherche Google, MSN et Yahoo. Parmi les liens externes donnant accès à notre site Web, citons : les sites Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick www.gnb.ca; du Gouvernement du Canada www.canada.gc.ca ; du ministère du Patrimoine canadien www.pch.gc.ca ; et de la Netherlands Magenta Foundation, pour n'en citer que quelques-uns. Par ordre de volume, les visiteurs sont du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie, du Maroc, de la Suisse, du Mexique, de la Pologne et du Brésil.

En somme

La Fondation canadienne des relations raciales a réalisé des progrès importants dans la poursuite de ses **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**. Son action a en outre évolué de façon significative au Québec, où la Fondation possède désormais les fondements crédibles d'une croissance prochaine.

Alors que ses activités de recherche étaient en pleine éclosion, la Fondation a également commencé à formuler des politiques stratégiques antiracistes. Par ailleurs, elle a commencé le processus de développement et de diversification de nouvelles sources de financement.

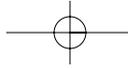
La FCRR continue de recevoir des demandes en grande quantité : les médias sollicitent des entrevues, les organismes et les particuliers demandent de l'information et des ressources et recherchent un partenaire pour des activités antiracistes. Globalement, nonobstant les contraintes qui existent, la Fondation a fait des progrès satisfaisants dans la plupart des domaines.

Une évaluation autocritique de la position de la Fondation et les commentaires obtenus dans le cadre de consultations informelles ont permis d'établir trois principaux enjeux devant être adressés par la Fondation pour faire progresser son plan d'action, à savoir :

- La Fondation doit faire valoir la solidité de sa gouvernance et de sa structure organisationnelle et la maintenir;
- Des mesures doivent être mises en place pour assurer sa viabilité et son développement à long terme, et
- La Fondation doit s'efforcer d'agir de façon autonome conformément à la vision et à l'intention initiales de la communauté canadienne d'origine japonaise et conformément à la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales.



Mirlande Demers, lauréate du Prix d'excellence, secteur jeunesse (individu).



L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

Gouvernance

Le conseil d'administration a procédé à l'examen détaillé de la structure de gouvernance et de la politique de la Fondation. Cette politique est consolidée et actualisée et devrait être approuvée par le conseil au cours du prochain exercice.

Compte tenu de l'ampleur de son mandat, la Fondation éprouve un sérieux manque de personnel. En effet, les revenus d'intérêt générés par son fonds de dotation, lequel constitue son fonds d'administration, sont insuffisants.

Assurer sa viabilité et son développement à long terme

La Fondation a recruté une organisatrice de souscription et planificatrice d'événement à temps plein. Sa tâche principale consiste à jeter les bases permettant d'obtenir les sources de revenu additionnelles dont la Fondation a besoin pour réaliser ses objectifs. À l'heure actuelle, la nouvelle agente de souscription, se consacre à la préparation de la soirée-gala soulignant le 10^e anniversaire de la Fondation au cours de laquelle la distinction « Œuvre de toute une vie » sera remise à Madame Louise Arbour, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Acquérir l'indépendance et l'autonomie organisationnelle

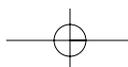
La lutte contre le racisme exige, entre autres choses, le pouvoir de s'exprimer ouvertement sans craintes de représailles. Pour ce faire, il faut remettre en question les normes, mesures, politiques et convictions perpétuant, en particulier, le racisme systémique dans tous les secteurs. Dans une société refusant, la plupart du temps, de reconnaître l'existence du racisme, il est nécessaire d'assumer un rôle de chef de file -que ce soit à l'échelle des individus, des organismes ou des institutions -et d'être prêt à faire preuve d'autonomie pour effectuer les changements voulus. Au cours des quatre dernières années, la pertinence et la visibilité de la Fondation se sont considérablement accrues. À preuve, la mesure selon laquelle la Fondation a exercé une plus grande autonomie et indépendance en affirmant publiquement sa prise de position sur les enjeux relatifs au racisme au Canada. Les collectivités s'attendent à ce que la Fondation assume de façon non équivoque son rôle de chef de file.

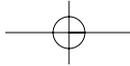
En terminant

Karen Mock, l'ancienne directrice générale, s'était donnée comme priorité d'accroître la visibilité de la Fondation à l'échelle nationale et d'en faire un centre structuré d'information et de référence sur la lutte contre le racisme. Les médias, tout comme les activistes de la lutte contre le racisme, ont maintenant recours à la Fondation pour obtenir ses commentaires, son soutien ou des précisions, rendant ainsi hommage à son expertise. Cette validation résulte d'incroyables efforts déployés par les membres du conseil d'administration et du personnel pour que la Fondation occupe la place qui lui revient.

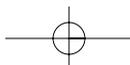
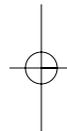
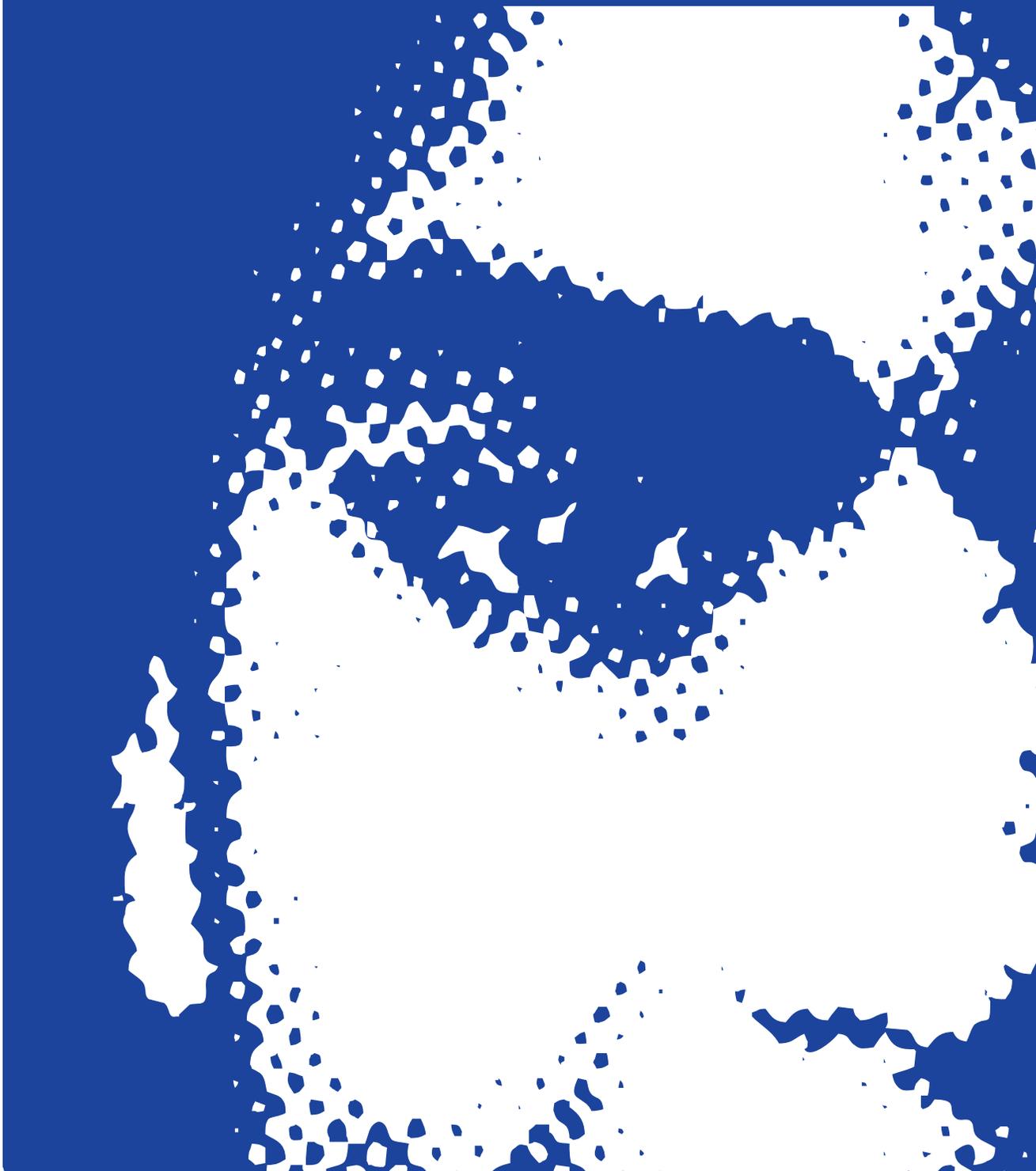
Cette nouvelle reconnaissance demeure néanmoins un couteau à double tranchant : d'un côté, la Fondation est réputée pour sa considérable expertise en matière de racisme et de discrimination raciale; et de l'autre, elle impose un fardeau bien lourd sur ses ressources. Toutes ces exigences commencent à tester les limites de ses capacités.

La Fondation devra donc accorder une priorité à ses ressources humaines et financières, qui sont présentement insuffisantes, pour demeurer dans la voie de la réussite qu'elle s'est tracée. Elle doit également être en mesure de s'exprimer publiquement et ouvertement sans crainte de représailles.





COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION



COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

SITUATION FINANCIÈRE

	2005-2006 (réel)	2004-2005 (réel)	Variation (en %)
Actifs			
Actifs à court terme	1 607 482	1 475 381	8,95
Placements	24 000 000	24 000 000	0
Immobilisations	38 908	26 978	44,22
Total des actifs	25 646 390	25 502 359	0,56
Passif	39 840	142 491	-72,04
Solde de fonds	25 606 550	25 359 868	0,57

Actifs

Les **ACTIFS À COURT TERME** se composent de l'encaisse, de l'excédent du portefeuille de placement par rapport aux actifs nets de 24 000 \$ affectés au fonds de dotation, des revenus de placement à percevoir, des dépenses payées d'avance et des créances diverses. En date du 31 mars 2006, ces actifs totalisent 1 607 482 \$. Cette augmentation de 132 101 \$, enregistrée depuis mars 2005, provient principalement d'une augmentation de gains réalisés sur la vente de placements.

Les **PLACEMENTS** représentent un actif à long terme dans la mesure où le fonds de dotation de 24 000 000 \$ doit être maintenu en permanence par la Fondation et ne peut être utilisé pour financer ses activités.

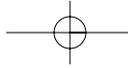
Les **IMMOBILISATIONS** comprennent le mobilier et l'équipement de bureau, le matériel informatique, les logiciels ainsi que les œuvres d'art. Cette année, l'investissement à ce chapitre a été l'achat d'un serveur et de quatre ordinateurs portatifs. L'amortissement réalisé s'élève à 10 914 \$.

Passif

Les **COMPTES PAYABLES ET LES CHARGES À PAYER** font partie du fonctionnement habituel de la Fondation et consistent notamment en paiements aux fournisseurs, en allocation de subventions et en accumulation des crédits de congé annuel. À la fin mars 2006, les comptes fournisseurs et les charges à payer totalisaient 39 840 \$, soit 102 651 \$ de moins qu'en mars 2005. Ceci s'explique surtout en raison du choix du moment d'acquitter les comptes payables.

Solde de fonds

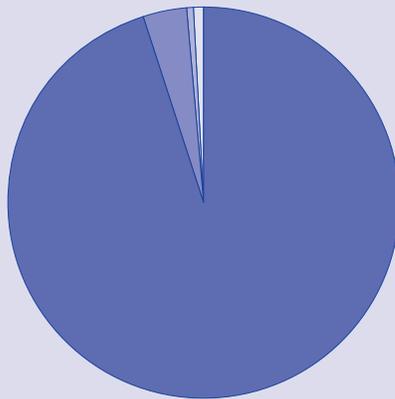
La Fondation suit la méthode d'affectation comptable en matière de contributions. Seul le fonds d'opération est considéré non affecté; les autres fonds sont affectés soit à l'interne soit à l'externe à des fins précises. Le solde de fonds en date du 31 mars 2006 s'élève à 25 606 550 \$, soit 246 682 \$ de plus qu'en mars 2005.



COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

	2005-2006 (réel)	2004-2005 (réel)
Revenus		
Revenus de placement	1 501 772	1 313 136
Commandites, dons et contributions	57 572	55 282
Ateliers	5 600	30 650
Publications et colloques	12 259	4 412



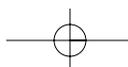
- PUBLICATIONS ET COLLOQUES - 12 259 \$
- ATELIERS - 5 600 \$
- COMMANDITES, DONS ET CONTRIBUTIONS - 57 572 \$
- REVENUS DE PLACEMENT - 1 501 772 \$

La principale source de revenus de la Fondation est constituée par le **PLACEMENT DU FONDS DE DOTATION**. Ces revenus se composent des intérêts, dividendes, gains ou pertes en capital, et gains ou pertes en devises étrangères. Pour l'exercice 2005-2006, les revenus de placement totalisaient 1 501 772\$, soit 188 636 \$ de plus qu'en mars 2005.

Les revenus des **COMMANDITES, DONS ET CONTRIBUTIONS** représentent l'aide financière obtenue de différents intervenants pour nos services, notamment les allocutions, les débats d'experts et l'animation de colloques. Les revenus de cette année affichent une nette augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les revenus des **ATELIERS** se composent des honoraires de consultant reçus par la Fondation pour la tenue d'ateliers d'éducation et de formation. En 2005, la Fondation s'est vu octroyer un important contrat. Les revenus à ce chapitre ont par conséquent augmenté de 25 050 \$.

Les revenus de **PUBLICATIONS ET COLLOQUES** sont plus élevés cette année en raison de l'augmentation des ventes des rapports et publications ainsi que du relancement de la publication **DIRECTIONS**.



COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Dépenses

La Fondation gère ses opérations de la manière la plus efficiente possible en ce qui a trait aux dépenses. De ce fait, la plupart des dépenses correspondent ou affichent une baisse par rapport à celles de l'an dernier. Les membres de la Fondation voudraient attirer l'attention du lecteur sur ce qui suit :

L'octroi du **PRIX D'EXCELLENCE** et le colloque qui y est associé, se déroulant tous les deux ans, ont eu lieu cette année. Par conséquent, les dépenses à ce chapitre ont été plus élevées.

Les dépenses qui figurent à la rubrique **CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION** reflètent les coûts directs associés à la tenue d'ateliers et de séances de formation. En 2005, la Fondation a recruté une jeune coordonnatrice et a fourni les fonds de démarrage nécessaires à la création du Réseau jeunesse national contre le racisme. Ce programme devant s'autofinancer, la Fondation ne fournit maintenant qu'un appui non financier favorisant la poursuite des activités de ce réseau.

La rubrique **BIBLIOTHÈQUE ET PUBLICATIONS** concerne les coûts de développement de la base de connaissances de la Fondation, qui comprennent notamment l'achat de ressources documentaires et la publication de rapports de recherche et de revues spécialisées. L'accès gratuit des publications sur le site Web de la Fondation et la générosité des éditeurs ont entraîné une diminution des dépenses de l'ordre de 12 769 \$.

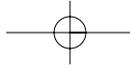
La diminution de 73 233 \$ au chapitre des **SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX** provient du départ de la directrice générale dont le poste n'a pas encore été pourvu, des ajustements du coût de la vie et de quelques augmentations modérées basées sur le mérite.

PERSPECTIVES D'AVENIR

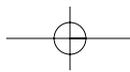
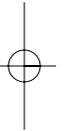
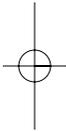
Exercice 2006-2007

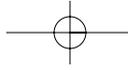
Étant donné la volatilité des marchés boursiers, l'instabilité des revenus de placement et l'absence de crédits parlementaires, la Fondation poursuivra ses efforts pour garantir des revenus d'autres sources, notamment des commandites du secteur privé à l'occasion de la prochaine soirée-gala. La Fondation espère atteindre la cible qu'elle s'est fixée, soit 352 000 \$. Elle prévoit enregistrer des **REVENUS GLOBAUX** de 1 680 500 \$ l'an prochain, ce qui lui permettrait d'afficher une hausse de revenus de 103 000 \$ par rapport à l'exercice 2004-2005.

Pour l'exercice 2006-2007, les **DÉPENSES** globales de la Fondation sont estimées à 1 680 500 \$, ce qui devrait assurer un budget équilibré. Le budget approuvé sera suivi de près par la direction. Les rapports d'écarts trimestriels seront examinés par le Comité de la vérification et des finances, qui recommandera, le cas échéant, les ajustements nécessaires.



ÉTATS FINANCIERS





RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

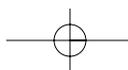
La responsabilité des états financiers incombe à la direction de la Fondation canadienne des relations raciales. Ils ont, par conséquent, été approuvés par son conseil d'administration. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Des vérificateurs externes procèdent à la vérification complète des états financiers et en font rapport annuellement à la direction par le biais du Comité des finances. Les vérificateurs ont confirmé que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation.

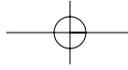
Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de vérification financière et systèmes d'information. Ces méthodes de vérification ont été mises en place pour assurer que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et sous bonne garde et que les renseignements financiers sont fiables.

La responsabilité des états financiers est principalement assumée par le conseil d'administration de la Fondation. Ce dernier peut principalement s'acquitter de cette obligation par l'entremise de son Comité des finances. Le comité rencontre régulièrement le conseil d'administration et ses vérificateurs externes afin de revoir les procédés de contrôle interne et de vérification, et de discuter d'autres questions financières pertinentes.

Paul A. Winn
Chef intérimaire des opérations

Teresa Lo
Directrice, Finances et administration





RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la
Fondation canadienne des relations raciales

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la **Fondation canadienne des relations raciales** au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

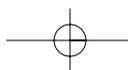
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Toronto, Ontario
Le 31 mai 2006

Comptables agréés



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2006

	Fonds des immobilisations \$	Fonds du Centre d'éducation et de formation \$	Fonds de dotation \$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	-	-	-
Placements (note 3)	-	30 007	-
Produits à recevoir	-	-	-
Frais payés d'avance et créances diverses	-	7 000	-
	-	37 007	-
Placements (note 3)	-	-	24 000 000
Immobilisations (note 4)	38 908	-	-
	38 908	37 007	24 000 000
PASSIF			
Passif à court terme			
Fournisseurs et charges à payer	-	-	-
Créance réciproque	-	-	-
	-	-	-
SOLDES DES FONDS			
Investis en immobilisations	38 908	-	-
Grevés d'une affectation d'origine externe au Centre d'éducation et de formation (note 5)	-	37 007	-
Grevés d'une affectation d'origine externe à titre de dotation (note 6)	-	-	24 000 000
Grevés d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital (note 7)	-	-	-
Grevés d'une affectation d'origine interne à la réserve (note 8)	-	-	-
Non affectés	-	-	-
	38 908	37 007	24 000 000
	38 908	37 007	24 000 000

Approuvé au nom du conseil d'administration :



Andrée Ménard
Administratrice



Ashraf Ghanem
Administrateur

Fonds de préservation du capital \$	Fonds de réserve \$	Fonds d'administration générale \$	2006 Total \$	2005 Total \$
-	-	14 153	14 153	20 487
1 182 219	213 646	-	1 425 872	1 246 136
-	-	116 755	116 755	125 701
-	-	43 702	50 702	83 057
1 182 219	213 646	174 610	1 607 482	1 475 381
-	-	-	24 000 000	24 000 000
-	-	-	38 908	26 978
1 182 219	213 646	174 610	25 646 390	25 502 359
-	-	39 840	39 840	142 491
-	(134 770)	134 770	-	-
-	(134 770)	174 610	39 840	142 491
-	-	-	38 908	26 978
-	-	-	37 007	18 906
-	-	-	24 000 000	24 000 000
1 182 219	-	-	1 182 219	1 023 894
-	348 416	-	348 416	290 090
-	-	-	-	-
1 182 219	348 416	-	25 606 550	25 359 868
1 182 219	213 646	174 610	25 646 390	25 502 359

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2006

	Fonds des immobilisations \$	Fonds du Centre d'éducation et de formation \$	Fonds d'administration générale \$	2006 Total \$	2005 Total \$
Produits		(note 5)			
Intérêts et dividendes (note 3)	-	-	998 743	998 743	1 010 886
Profit sur vente de placements	-	-	535 096	535 096	354 001
Perte de change	-	-	(32 067)	(32 067)	(51 751)
Parrainages, dons, honoraires et gala de financement	-	50 972	6 600	57 572	55 282
Ateliers	-	-	5 600	5 600	30 650
Publications et conférences	-	-	12 259	12 259	4 412
	-	50 972	1 526 231	1 577 203	1 403 480
Charges					
Amortissement	10 914	-	-	10 914	12 630
Programme de reconnaissance de l'excellence (note 9)	-	-	93 571	93 571	20 450
Gala de financement et autres	-	23 322	-	23 322	-
Communication	-	-	42 937	42 937	59 948
Conférences, symposiums et consultations	-	-	33 934	33 934	26 928
Honoraires et déplacements des administrateurs	-	-	93 589	93 589	100 141
Centre d'éducation et de formation	-	9 549	-	9 549	66 883
Systèmes d'information et développement	-	-	7 179	7 179	1 809
Bibliothèque et publications	-	-	14 720	14 720	27 489
Frais de bureau et généraux	-	-	37 724	37 724	40 069
Honoraires professionnels	-	-	14 888	14 888	23 134
Éducation du public (note 10)	-	-	71 485	71 485	57 430
Loyer	-	-	145 996	145 996	139 879
Recherche	-	-	44 205	44 205	60 846
Développement des ressources	-	-	6 171	6 171	-
Salaires et charges sociales	-	-	668 432	668 432	741 665
Recrutement et formation du personnel	-	-	11 905	11 905	4 073
	10 914	32 871	1 286 736	1 330 521	1 383 374
Excédent des produits sur les charges					
(des charges sur les produits) de l'exercice	(10 914)	18 101	239 495	246 682	20 106

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2006	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	246 682	20 106
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	10 914	12 630
Profit sur vente de placements	(535 096)	(354 001)
Perte de change	32 067	51 751
	(245 433)	(269 514)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution des produits à recevoir	8 946	8 414
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance et créances diverses	32 355	(48 801)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer	(102 651)	85 790
	(306 783)	(224 111)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produits de la vente de placements	7 600 817	10 045 684
Acquisition de placements	(7 277 524)	(9 828 202)
Entrées nettes d'immobilisations	(22 844)	(2 447)
	300 449	215 035
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(6 334)	(9 076)
Trésorerie, au début de l'exercice	20 487	29 563
Trésorerie, à la fin de l'exercice	14 153	20 487
	2006 \$	2005 \$
Supplément d'informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	-	-
Impôts sur le revenu payés	-	-

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2006

	Fonds des immobilisations \$	Fonds du Centre d'éducation et de formation \$	Fonds de dotation \$
		(note 5)	(note 6)
Solde du fonds, au début de l'exercice	26 978	18 906	24 000 000
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(10 914)	18 101	-
Investissement net en immobilisations	22 844	-	-
Affectations d'origine interne	-	-	-
Solde du fonds, à la fin de l'exercice	38 908	37 007	24 000 000

Fonds de préservation du capital \$	Fonds de réserve \$	Fonds d'administration générale \$	2006 Total \$	2005 Total \$
(note 7)	(note 8)			
1 023 894	290 090	-	25 359 868	25 339 762
-	-	239 495	246 682	20 106
-	-	(22 844)	-	-
158 325	58 326	(216 651)	-	-
1 182 219	348 416	-	25 606 550	25 359 868

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2006

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

La Fondation canadienne des relations raciales (la «Fondation») a été mise sur pied par la législation fédérale (projet de loi C-63 - «Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales», 1991).

La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence en matière de relations interethniques en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

A) COMPTABILITÉ PAR FONDS

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds d'administration générale rend compte des activités de prestation et d'administration de programmes de la Fondation.

Le fonds des immobilisations rend compte des actifs, des passifs, des produits et des charges ayant trait aux immobilisations de la Fondation.

B) CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés comme produits dans le fonds approprié au moment où ils sont reçus ou au moment où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés comme produits dans le fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés comme produits dans le fonds d'administration générale au moment où ils sont reçus ou au moment où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de placement non affectés gagnés sur les ressources du fonds de dotation sont constatés comme produits dans le fonds d'administration générale.

C) PLACEMENTS

Les placements sont présentés à la moindre valeur (coût moyen - valeur de marché).

D) OPÉRATIONS SUR PLACEMENTS ET CONSTATATION DES PRODUITS

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits des placements sont comptabilisés selon les règles de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu durant l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement et les plus-values et les moins-values non réalisées des placements sont calculés sur la base du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la méthode linéaire, de la façon suivante :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Oeuvres d'art	aucun amortissement n'est compté

F) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations conclues en monnaie étrangère ont été converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. La valeur de marché des placements cotés en monnaie étrangère et les comptes libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change prévalant à la fin de l'exercice. Les profits et les pertes sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

G) DONS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les dons sous forme de fournitures et de services sont constatés dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les fournitures et les services sont utilisés dans le cadre du fonctionnement normal de la Fondation et qu'ils auraient autrement dû être achetés par la Fondation.

H) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les placements, les produits à recevoir, les créances diverses et les fournisseurs et charges à payer. Les justes valeurs de ces instruments financiers correspondent à peu près à leurs valeurs comptables, à moins d'indication contraire. La direction est d'avis que la Fondation n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit importants pouvant résulter de ces instruments financiers.

I) ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice sur lequel portent les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. PLACEMENTS

	Coût moyen \$	Valeur de marché \$
Portefeuille de placements	25 425 872	26 885 878

Une partie du portefeuille de placements, qui a trait aux actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation, est présentée comme un actif à long terme car l'apport sous-jacent doit être conservé de façon permanente par la Fondation et ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation (note 6). L'excédent du coût d'acquisition du portefeuille de placements sur les actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation est présenté comme un actif à court terme, car il peut être affecté au financement des activités de la Fondation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2006

3. PLACEMENTS (SUITE)

Au 31 mars 2006, une tranche de 1 425 872 \$ du coût de 25 425 872 \$ du portefeuille de placements, qui représentait l'excédent du coût d'acquisition du portefeuille de placements sur les actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation, est présentée comme un actif à court terme. L'excédent de la valeur de marché du portefeuille de placements sur le coût d'acquisition du portefeuille (1 460 006 \$) n'est pas comptabilisé.

Les honoraires du conseiller en placements payés par la Fondation sont portés en diminution des intérêts et des dividendes créditeurs. Au cours de l'exercice, ces honoraires se sont chiffrés à 154 448 \$ (2005 - 151 639 \$).

Le coût moyen et la valeur de marché du portefeuille de placements au 31 mars 2005 étaient de 25 246 136 \$ et de 26 285 605 \$, respectivement.

4. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2006 Valeur comptable nette \$	2005 Valeur comptable nette \$
Mobilier et matériel de bureau	106 972	104 340	2 632	5 344
Matériel informatique	142 378	123 526	18 852	4 673
Logiciels	23 343	22 144	1 199	736
Oeuvres d'art	16 225	-	16 225	16 225
	288 918	250 010	38 908	26 978

5. FONDS DU CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Le centre a pour mission de concevoir, en matière de relations interethniques, des programmes et du matériel d'éducation et de formation qu'il mettra à la disposition de groupes des secteurs public et privé.

6. FONDS DE DOTATION

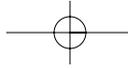
Lors de sa création, la Fondation a reçu, à titre de dotation, un apport de 24 000 000 \$. L'apport en question comprenait 12 000 000 \$, somme qui s'inscrivait dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, et un apport de 12 000 000 \$ du gouvernement fédéral.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales prévoit que cet apport à titre de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits de placement gagnés sur ces fonds peuvent être affectés au financement des activités de la Fondation.

7. FONDS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

La Fondation s'est dotée d'une politique de préservation du capital afin de faciliter la préservation de la capacité bénéficiaire des actifs nets reçus à titre de dotations tout en tenant compte de l'inflation.

Au 31 mars 2006, l'affectation d'origine interne à la préservation du capital est de 1 182 219 \$ (2005 - 1 023 894 \$).



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Cette affectation d'origine interne est soumise, à tout moment, à des variations basées sur la plus-value non réalisée des placements et à l'orientation donnée par le conseil de la Fondation sur la recommandation du comité de vérification et des finances.

8. FONDS DE RÉSERVE

La Fondation s'est dotée d'une politique en matière de réserve afin d'assurer la stabilité de ses activités d'année en année dans l'éventualité d'une baisse de ses produits de placement.

Au 31 mars 2006, l'affectation d'origine interne à la réserve est de 348 416 \$ (2005 - 290 090 \$).

Cette affectation d'origine interne est soumise à des variations basées sur l'excédent du surplus de fonctionnement de la Fondation sur tout virement au solde de fonds grevé d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital et à l'orientation donnée par le conseil de la Fondation sur la recommandation du comité de vérification et des finances.

9. PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Par l'entremise de son Programme de reconnaissance de l'excellence, la Fondation reconnaît les initiatives visant à éliminer le racisme et à favoriser des relations interethniques harmonieuses. Le parrainage du Programme de reconnaissance de l'excellence et l'encaissement des fonds sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds du Centre d'éducation et de formation. Le prochain Programme de reconnaissance de l'excellence aura lieu en octobre 2007.

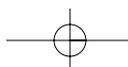
10. ÉDUCATION DU PUBLIC

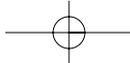
L'éducation du public s'est traduite au cours de l'exercice par l'octroi de subventions en rapport avec le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme et les initiatives menées par la Fondation en vue de l'éducation du public sur le profilage racial et les questions connexes.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu à titre gratuit du temps d'antenne à la radio et à la télévision pour environ 0 \$ (2005 - 143 000 \$). La valeur du temps d'antenne à la radio et à la télévision reçu à titre gratuit n'a pas été constatée dans les présents états financiers.

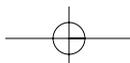
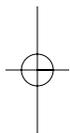
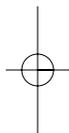
11. ENGAGEMENTS

- A) La Fondation a conclu un contrat de location de locaux pour bureaux commençant le 1er avril 2003 et se terminant le 31 mars 2008. Le contrat prévoit des paiements annuels d'environ 160 000 \$ au titre du loyer, des impôts fonciers et des frais de fonctionnement.
- B) Au 31 mars 2006, la Fondation a l'engagement de financer environ 39 500 \$ (2005 - 82 500 \$) de subventions pour la recherche et l'éducation du public au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2007.





ANNEXES



ANNEXES

ANNEXE 1 : PRIX D'EXCELLENCE – MENTIONS HONORABLES PAR CATÉGORIE

Bien que le Programme de reconnaissance de l'excellence ait souligné les réalisations d'un gagnant par catégorie, plusieurs mentions honorables ont aussi été accordées par le Comité de sélection en raison principalement de la nature éducative des initiatives soumises. Plus de détails se trouvent dans le Guide des pratiques exemplaires 2005 qu'a publié la Fondation.

Secteur communautaire

- Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton (OCISO) Rétablir la communication avec la diversité (Ottawa, ON) – site Web : www.ociso.org
- Organisation des services d'établissement et d'intégration (SISO) Coalition communautaire d'immigrants, de réfugiés et de minorités visibles (Hamilton, ON) - site Web : www.siso-ham.org
- Central Vancouver Island Multicultural Society (CVIMS): Programme d'accueil sûr (Nanaimo, C.-B.) – site Web : www.cvims.org
- Initiative Hip Hop du projet HIP : Déconstruction 2005 "Abattre les murs de l'ignorance (Edmonton, AB)
- Services communautaires d'Abbotsford : Action étudiante contre le racisme (STAAR) (Abbotsford, C.-B.) – site Web : www.abbotsfordcommunityservices.com
- ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES NATIONS UNIES (ACNU) : Intégration et appartenance – Renforcement des capacités communautaires : du dialogue à la planification d'activités – site Web : www.belonging-appartenance.org
- Chinese Christians in Action (CCIA) : Canadiens pour une réconciliation (Vancouver, C.-B.)

Secteur autochtone

- Nation Anishinabek – Union des Indiens de l'Ontario : La page du Cercle d'amis Nijiji (North Bay, ON) – site Web : www.anishinabek.ca/uoii
- Services communautaires Clean is Cool : Programme d'habilitation des jeunes Autochtones par les médias (Toronto, ON) – site Web : www.bigsoul.net
- Université des Premières nations du Canada : Programme de sensibilisation à la culture autochtone (Regina, SK) – site Web : www.firstnationsuniversity.ca

Secteur de l'éducation

- Université du Québec à Montréal – Département d'éducation et formation spécialisées : Apprendre à travailler et à vivre ensemble sans discrimination raciale (Montréal, Qué) – site Web : www.uqam.ca
- La Fondation de la tolérance : La Caravane de la tolérance (Montréal, Qué) – site Web : www.fondationtolerance.com
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario : Les dirigeants de demain (Toronto, ON) – site Web : www.etfo.ca
- The 411 Initiative for Change: Youth Teaching Youth Using Music as an Educational Tool to Empower Youth(Toronto, ON) website: www.whats411.ca

Secteur gouvernemental/public

- SaskTel : Stratégie pour une main-d'œuvre représentative (Regina, SK) : - site Web : www.sasktel.com
- Sherbourne Health Centre : Soutien à la jeunesse (SA) – Initiative jeunesse à l'intention des personnes gaies de race noire (Toronto, ON) – site Web : www.soytoronto.org

Secteur jeunesse (organismes)

- Projet d'action jeunesse réparatrice (YRAP) (Edmonton, AB) – site Web : www.yrap.org

Secteur jeunesse (individuel)

- Mahmoud Kaabour – "Being Osama" (Montréal, QC)
- Saron Gebresellassie – Black Youth United (BYU)(Toronto, ON)
- Chris Benjamin – Réseau bénévole environnemental (EVN) (Toronto, ON) – site Web : www.trca.on.ca/events/volunteer

ANNEXE 2 : SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LE RACISME , JUIN 2005

Association du Barreau autochtone / Secrétariat contre la haine et l'intolérance au Canada, Toronto (Ontario) - Secrétariat national contre la haine et le racisme au Canada - En mars 2004, une conférence ayant pour thème « Haine et racisme : recherche de solutions » a été organisée à Montréal. Parmi les recommandations, mentionnons la création d'un secrétariat chargé de formuler des commentaires et d'offrir des conseils sur les activités de suivi et d'adopter des paramètres en facilitant la mise à exécution. Une autre conférence est prévue. Elle poursuivra le dialogue entamé en mars 2004. Une mise de fonds initiale, versée par la Fondation, a facilité le processus de planification.

ANNEXES

Vidéo Femmes : Québec (Qué.) - Québec, lieu de passage des cultures - Québec, lieu de passage est un documentaire vidéo de 53 minutes traitant de l'expérience des membres des différentes communautés culturelles de la région. Les producteurs ont dressé un portrait critique de la situation des immigrants en faisant appel à l'imagination, c.-à-d. en utilisant des images associées aux différences culturelles caractérisant le Canada. Ils ont, par la suite, favorisé la discussion des problèmes quotidiens tels que vécus par la société d'accueil et les minorités ethnoculturelles. En tant qu'outil pédagogique, ce document sert à renseigner la population confrontée aux problèmes de nature interculturelle et interraciale. Il tente en effet de démystifier la croyance des Québécois selon laquelle l'intégration des immigrants s'effectue de façon harmonieuse. Il permet également de sensibiliser davantage le public à l'importance des relations interculturelles et interraciales positives.

Actions interculturelles de développement et d'éducation, Sherbrooke (Qué.) - Vers une meilleure implication citoyenne des immigrant(e)s - Création d'un échange mutuellement avantageux entre les différentes collectivités composées de minorités visibles et de citoyens de la région de Sherbrooke tout en encourageant particulièrement les membres de toutes cultures à participer aux élections municipales. L'objectif de base de ce projet consiste à attirer l'attention du public sur les problèmes existant et à souligner les contributions des minorités visibles dans la région, surtout lorsque des comportements xénophobiques sont constatés. Par le biais de séances d'information, les membres des différentes communautés culturelles sont encouragés à faire valoir leurs droits civiques. La création d'une tribune franche et ouverte a donné lieu à des ateliers de sensibilisation qui feront mieux comprendre les causes et manifestations du racisme.

Caribbean Tales, Toronto (Ont.) - Urban Life Skillz - Cette pièce de théâtre constitue l'initiative inaugurale de l'organisme qui se démarque par son théâtre de participation. S'inspirant des origines canadiennes multiculturelles, la pièce révèle la façon selon laquelle le racisme est devenu synonyme de violence au sein de la collectivité canadienne originaire des Caraïbes. Reposant sur des faits tirés de recherches communautaires ayant exploré le vécu d'hommes de race noire vivant à Toronto, différents récits sont relatés par des hommes de différentes générations. Ce projet vise à contribuer à la guérison et à la croissance de la collectivité et à les favoriser. Dix spectacles ont été présentés en janvier 2006.

The Youth Connection Association for Academic Excellence Inc., Windsor (Ont.) - P.R.I.D.E. Program - Grâce à son programme, la Youth Connection Association a aidé de nombreux jeunes à risque à faire de meilleurs choix. Le Programme PRIDE (Peer Race Relations Initiative Developed to Educate) a été conçu pour élaborer du matériel antiraciste qui est distribué dans toute la collectivité sous forme de bulletins et de communiqués. Avant de rédiger le matériel, les jeunes participent à des ateliers antiracistes qui les aident à mieux comprendre les causes du racisme. C'est ainsi qu'une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le racisme a été mise sur pied en se servant de t-shirts. Une série d'activités visant à sensibiliser le public, l'inviter à assister aux ateliers et à participer à la campagne des t-shirts se sont déroulées entre les mois d'août 2005 et janvier 2006.

The 411 Initiative for Change, Toronto (Ont.) - The Barbershop Show - Un intérêt accru et une réaction positive manifestés par les écoles de l'Ontario ont permis d'élargir les activités d'action directe mises de l'avant par le spectacle Barbershop. Ce projet, créé par des jeunes, fait appel à la musique pour motiver et informer leurs pairs. Par cet outil médiatique et la formation, les jeunes prennent conscience des différentes façons de décoder les images négatives, les stéréotypes et la représentation des groupes racisés par les médias. Ce projet permet de jeter la lumière sur la façon de combattre le racisme, de renforcer l'estime de soi des jeunes et de leur faire découvrir leur pouvoir d'agir. Une trousse d'activités ainsi qu'un programme d'enseignement complet à l'intention des enseignants ont été préparés. Cette initiative a eu lieu pendant le Mois de l'histoire des Noirs 2006. Près de 20 000 jeunes de 13 à 19 ans y ont participé. Cette production expose les jeunes aux nombreux enjeux sociaux et les encourage à s'exprimer et à participer au changement social.

Institut universitaire de technologie de l'Ontario, Oshawa (Ont.) - Critical Race Theory & Human Rights Conference - Conférence ayant eu lieu en octobre 2005 visant à découvrir la façon d'approfondir et d'appliquer les droits de la personne et la forme que pourraient prendre un programme et une culture basés sur les théories des droits de la personne et sur la justice sociale. Occasion d'établir des stratégies visant à créer des liens de recherche plus étroits et un mouvement culturel entre les théoriciens, le gouvernement et les preneurs de décisions. Une analyse juridique croisée a été adoptée afin de comprendre les hypothèses entourant le «privilège». Une méthodologie narrative et une narration d'entrevue ont été appliqués. Des avocats ont ainsi révélé l'expérience que leur ont confiée des personnes de race noire ayant été victimes de racisme et de soumission.

Chaire James Robinson Johnston d'études sur les Noirs du Canada, Halifax (N.-É.) - Angles multiples : expression d'une diaspora située au Canada - Cette conférence à caractère unique a servi de tribune aux chercheurs, aux académiciens, aux représentants de la collectivité, aux artistes, aux politiciens, aux jeunes et aux activistes de tout le Canada. Elle leur a permis de discuter de tous les enjeux relatifs au fait d'être Canadien de race noire. Un livre sera publié et édité par la chaire James Robinson Johnston de l'Université de Dalhousie. La rencontre entraîne, entre autres, une compréhension plus approfondie du multiculturalisme et du racisme. Elle a de plus donné lieu, en octobre 2005, à la création d'une tribune particulière à la recherche en matière d'action communautaire, d'éducation du public et d'autres domaines connexes.

Arts in Action Society/Purple Thistle Community Society, Vancouver (C.-B.) - Projet du livre à colorier - Initiative axée sur les jeunes utilisant l'art en tant que médium. Ce projet procure aux jeunes des outils artistiques concrets et un environnement protégé où ils peuvent découvrir les effets du racisme sur leur propre existence, reconnaître son omniprésence et reprendre le contrôle de leur vie en verbalisant leurs expériences. Un livre ainsi qu'un documentaire vidéo donnent une vue d'ensemble du racisme et sensibilisent le public aux expériences négatives vécues par les jeunes des basses-terres continentales de la C.-B.

ANNEXES

Cooper Institute, Charlottetown (I-P-É) - Participation de la communauté au programme de diversité et d'inclusion – I.-P.-É., 2005-2007 - Reposant sur un modèle de renforcement des capacités et de développement communautaire, ce projet porte sur la participation des citoyens à un programme visant à mieux connaître les peuples autochtones et les minorités visibles. Un programme de formation animateur-collectivité favorise la participation à court et à long terme des citoyens en ce qui a trait aux questions de diversité et d'inclusion à l'échelle provinciale. Il vise à impliquer le plus grand nombre de citoyens de l'I.-P.-É. à un processus de cueillette d'information, de mesures d'action et de sensibilisation afin d'améliorer les attitudes collectives et les politiques publiques relatives à la diversité et à l'inclusion. Faisant suite à de récents incidents racistes s'étant produits dans la région, ce projet traite des différentes formes de racisme et incite les citoyens à trouver des moyens empêchant la perpétuation de tels comportements.

Statut de la femme de Vancouver (C.-B.) - Approfondissement de la féminisation et de la racialisation de la pauvreté - Les femmes autochtones, les immigrantes et les réfugiées membres des minorités visibles forment la population ciblée par ce projet qui examine puis analyse leur statut actuel en relation avec leur situation économique. Un cadre de travail antiraciste permet d'examiner la politique et la législation ayant entraîné la faiblesse de leur revenu et leur taux élevé de chômage. L'érosion constante des programmes de soutien renforce les craintes éprouvées par ces groupes et contribue à leur insécurité économique. Les résultats de cette étude prévoient : un examen des politiques sociales fédérales et provinciales, passées et contemporaines, une recherche fondée sur une analyse féministe et un sondage permettant de mesurer les répercussions de la racialisation de la pauvreté chez les femmes du groupe ciblé.

Centre R.I.R.E 2000, Québec (Qué.) - Jumelage entre les modèles des minorités visible et les jeunes des écoles secondaires de la Ville de Québec. - Ouvrant dans le domaine des relations raciales depuis 1996, R.I.R.E, une organisation établie au Québec, élabore des programmes s'adressant aux jeunes des écoles secondaires. Par la création d'un site Web, un de ses projets met l'accent sur les réalisations passées et contemporaines des Canadiens de race noire. Toutes les activités planifiées sont articulées autour du racisme, de la xénophobie et de l'exclusion des minorités visibles du marché du travail québécois. Un autre programme, prévu pour la prochaine année scolaire, porte sur le lancement d'une campagne de sensibilisation reflétant les accomplissements de la communauté noire. La création d'un site Web, la campagne de sensibilisation et un mini-colloque ont eu lieu entre les mois de juin 2005 et de mars 2006. La conceptualisation de tous les projets prévoit également des consultations avec les enseignants et les membres des conseils scolaires.

Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, Inc, Fredericton (N.-B.) - Développement des qualités de leadership et évaluation des besoins chez la jeunesse multiculturelle du Nouveau-Brunswick. - Ce programme est axé sur les jeunes. Il tend à explorer les comportements racistes ciblant les jeunes membres de minorités visibles âgés de 15 à 29 ans et à découvrir des solutions concrètes permettant d'y remédier. Une conférence tenue en février 2006 a rassemblé des jeunes de différentes cultures pour discuter de la façon de favoriser une compréhension mutuelle entre les différentes ethnies. L'élément clé de ce programme repose sur l'identification des obstacles en matière d'emploi, d'éducation permanente, de participation entière des jeunes ainsi que sur l'établissement de stratégies visant à éliminer ces obstacles. Ce programme donnera lieu à la mise sur pied d'un réseau jeunesse multiculturelle propre au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à un programme de mentorat.

SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LE RACISME , FÉVRIER 2006

Services éducatifs du Conseil de bande de Listuguj (Qué.) - Cette vidéo démontre la façon selon laquelle le projet Harmonie Inter-communautés a permis aux jeunes de deux cultures différentes de mieux se connaître et de s'apprécier dans leur vie quotidienne. Toutes les crises traversées par ces deux collectivités au fil des années (guerre du saumon, guerre pour les droits de coupe forestière, etc.) ont engendré beaucoup de colère et de comportements racistes. La vidéo prouve que l'harmonie peut exister entre les peuples, à preuve : l'établissement de liens de confiance et les échanges constructifs intervenus depuis la mise sur pied du projet ainsi que les défis ayant été relevés pour continuer d'éduquer les jeunes dans le respect et la richesse de leurs différences culturelles.

Projets Autochtones du Québec, Montréal (Qué.) - Géré entièrement par des Autochtones, la coordonnatrice du Centre PAQ et l'artisane traditionnelle responsable ont monté un kiosque mobile d'artisanat et de sensibilisation aux cultures amérindiennes, nommé PAQ-Aitun, servant de plate-forme en matière de démarches actives de réinsertion sociale et professionnelle. Par différentes activités de diffusion de la culture autochtone, les intervenants s'associent à la communauté non autochtone de Montréal et de la région dans les Agoras des institutions universitaires et collégiales du Québec, les tables de quartier, les centres communautaires, les événements culturels (festivals) et dans le cadre d'événements sociaux et médiatiques d'importance (colloque, séminaires, autres). Les participants peuvent ainsi contribuer activement à la résolution de problèmes de nature raciste et remédier aux situations de victimisation dont ils souffrent.

Cercle des éducateurs autochtones, Winnipeg (Man.) - Une soirée gala est organisée afin de souligner les réalisations d'enseignants et d'enseignantes ayant déployé beaucoup d'énergie afin de promouvoir l'enseignement autochtone au sein du système d'éducation et de leur rendre hommage. Cette initiative permet de renforcer l'objectif du Cercle des éducateurs autochtones visant à favoriser un système d'enseignement autochtone faisant valoir les contributions des Peuples autochtones, leurs cultures et leur langues.

ANNEXES

Les publications Inanna et Education Inc. – les Cahiers de la femme, Toronto (Ont.) - Ce projet porte sur la publication d'un numéro traitant du renforcement des moyens d'action des femmes autochtones. Le numéro décrit les activités de sensibilisation du public mises de l'avant par des organismes de femmes autochtones visant à améliorer leur qualité de vie. Les articles sont approfondis et abordent différentes questions, notamment les attitudes discriminatoires fondées sur le genre, la pauvreté et les inégalités économiques auxquelles sont confrontées les femmes autochtones. Une section porte particulièrement sur la violence faite aux femmes autochtones, telle que dénoncée par la campagne Sœurs d'esprit de l'AFA. Ce numéro est rédigé par des femmes autochtones.

Breaking Barriers Resource Centre, Bass River (N.-B.) - Dialogues communautaires sur le mieux-être des jeunes - Cette initiative porte sur les droits de la personne et les besoins des jeunes plus vulnérables de la région rurale du comté de Kent (Nouveau-Brunswick). Elle consiste à établir une relation durable entre les trois cultures initiales de la région, à savoir les Micmacs, les Acadiens et les pionniers anglais. En sensibilisant les intervenants à la contribution de chacun de ces groupes, ce projet tend à consolider davantage les liens et à susciter un changement social. De plus, il sensibilise le public à l'oppression, à la réclusion et au racisme et l'incite à éliminer les obstacles posés par les comportements négatifs.

Conseil national des Canadiens chinois (CNCC), Toronto (ON) - Guide à l'intention des jeunes Canadiens chinois - L'objectif du CNCC de Toronto consiste à renseigner les jeunes Canadiens chinois n'étant pas entièrement au fait des problèmes de racisme et d'équité ayant découlé de la taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois et de la Loi de l'immigration chinoise. Par la publication de ce guide, portant sur la discrimination, le racisme, le pouvoir, les préjugés, la diversité, les stéréotypes et la discrimination systémique, les jeunes comprendront mieux la question.

First Nations Education Steering Committee Society (FNEC), Vancouver (C.-B.) - Ce projet de formation des formateurs traite du racisme systémique affectant les Peuples autochtones dans le secteur de l'éducation. Les séances de formation devraient engendrer un réseau de près de 20 chefs de file et enseignants possédant des antécédents autochtones et métis, y compris plusieurs éducateurs membres des Premières nations. Pour appuyer ces chefs de file, la FNEC élabore des protocoles d'ateliers, d'évaluation ainsi que des stratégies de suivi. Les chefs de file bénéficient ainsi de multiples occasions de formation leur permettant de sensibiliser le public au racisme systémique et de découvrir la façon de l'éliminer à tous les échelons. La FNEC s'est engagée à se pencher sur le racisme systémique affectant les peuples autochtones dans le système d'éducation. Les participants doivent par la suite offrir deux ateliers à l'échelle régionale et agir à titre de personnes ressources pouvant être recommandés par la FNEC dans le cadre d'établissement de réseaux ou de projet de lutte contre le racisme.

The Out On Screen Film & Video Society, Vancouver (C.-B.) - Le festival Out On Screen organise la deuxième rencontre communautaire ayant pour thème Seeing Colour Queerly pour discuter du manque de représentation et d'analyse raciale dans les films traitant de l'homosexualité. La rencontre comprend une discussion publique sur la question de la race et du racisme au sein de cette communauté et dans les médias et tend à inciter la communauté homosexuelle à lutter contre le racisme tant voilé que manifeste. Elle est composée de cinq éléments : discussion d'experts sur l'intersectionnalité de la race et de l'homosexualité dans les médias; visionnement de quatre courts métrages sur des homosexuels racisés; documentaire; exposé de l'auteur – vue d'ensemble des points traités; et concours Cin-City Out On Screen.

Programme 3T, Scarborough (Ont.) - Le programme 3T permet de se pencher sur les causes du décrochage des jeunes par l'exploration de stéréotypes négatifs, de l'intolérance raciale et de leurs répercussions sur l'estime de soi. Les auteurs du programme espèrent ainsi réduire les crimes commis par les gangs et la violence en découlant. Ce projet comprend le développement d'ateliers et d'événements pour des groupes d'environ 25 adolescents. Les discussions portent sur le racisme, la haine et les préjugés entretenus à l'égard des jeunes. Une tribune d'une durée de 2 à 3 heures favorise l'interaction, la discussion, la génération d'idées, le développement de stratégies et la prise de décision collaborative sur l'éducation antiraciste.

ANNEXE 3 : LISTE D'INTERACTIONS DE LA FONDATION AVEC SES PARTENAIRES

Les membres du personnel de la Fondation ont participé aux consultations, présentations et rencontres suivantes :

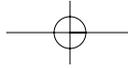
- Gestion et mise en valeur de la diversité : une approche antiraciste - CPR Calgary
- Création d'un milieu de travail exempt de racisme – CHRC, Winnipeg
- Stratégies favorisant un milieu de travail exempt de racisme – Bibliothèques et Archives Canada, Ottawa
- Politiques et pratiques, réalités et solutions - Ministère de la justice
- L'équité et la lutte contre le racisme – Allocution et atelier du 21 mars – Université Western Ontario, Kings College
- Combattre le racisme en milieu de travail – Assemblée des Premières nations, Ottawa
- Forum sur le racisme et la dénégation de l'holocauste – Barreau du Haut-canada
- Consultation sur l'antisémitisme et le racisme – N.-U., New York (parrainée et subventionnée par la Fondation N.-U. et JBI Human Rights Institute)

ANNEXES

- Consultation de la Commission canadienne de l'UNESCO, Ottawa
- Racisme – rencontre communautaire par la Commission des droits de la personne d'Halifax
- Race et racisme au Canada – projet de dialogue migratoire, Université de Toronto
- 60 ans après la guerre – les relations raciales au Canada, à cette époque et maintenant - HBT Seniors
- La dynamique du racisme – ce que nous pouvons faire. – Centre communautaire de Black Creek
- Combattre le racisme et l'intolérance : leçons de l'holocauste – Conseil scolaire d'Hamilton
- Association canadienne des commissions et Conseils des droits de la personne - Saskatoon
- Identifier, reconnaître et éradiquer le racisme – Bureau du commissaire aux traités de la Saskatchewan.
- Vue d'ensemble historique – Sommet sur l'éducation antiraciste - AMENO
- “Bollywood Cowboy” partenariat établi avec la collectivité hindou pour sensibiliser le public à l'importance de la planification inclusive afin de combattre les stéréotypes et l'intolérance
- Congrès CASHRA – Saskatoon – débat sur le changement organisationnel systémique
- Identifier le racisme et l'affronter – atelier pour enseignants offerts par le Bureau du commissaire aux traités de la Saskatchewan
- Antécédents de l'éducation antiraciste en Ontario – Anti-Racist Multicultural Educators' Network
- Consultation sur US Homeland Security – Toronto
- Comité des relations raciales de Markham – animation d'une séance de planification stratégique et d'information communautaire
- Séance d'orientation et d'information sur les services policiers de Scadding Court
- “Hate Crimes – Where Are We?” – Point de vue national – Ministère de la justice de la C.-B.
- Relations raciales au Canada – conférencier invité de l'Université de New South Wales
- Combattre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance au Canada : le défi de passer de la théorie à la pratique – Faculté de sociologie, Université de Toronto
- L'équité et la lutte contre le racisme en milieu scolaire – atelier en 6 volets – TDSB
- La diversité en milieu de travail – Les minorités visibles et le plafonnement voilé – Metropolis Conference, Toronto

La Fondation a de plus consolidé ses liens avec les organismes suivants :

- UNESCO – Appel pour une coalition de villes contre le racisme
- Toronto District School Board – Comité des services conseils en équité
- Secrétariat national contre l'intolérance et le racisme - Association du barreau autochtone
- Comité consultatif du Barreau et Congrès sur la formation des juges en matière de racisme, d'antisémitisme et d'intolérance
- Projet communautaire sur le traitement des plaintes contre les services policiers de Scadding Court
- Comité de planification de la Conférence sur la police autochtone et la diversité culturelle
- Gestion et mise en valeur de la diversité : une approche antiraciste - CPR Calgary
- Création d'un milieu de travail exempt de racisme – CHRC, Winnipeg
- Stratégies favorisant un milieu de travail exempt de racisme – Bibliothèques et Archives Canada, Ottawa
- Politiques et pratiques, réalités et solutions - Ministère de la justice
- L'équité et la lutte contre le racisme – Allocution et atelier du 21 mars – Université Western Ontario, Kings College
- Combattre le racisme en milieu de travail – Assemblée des Premières nations, Ottawa
- Forum sur le racisme et la dénégaration de l'holocauste – Barreau du Haut-canada
- Consultation sur l'antisémitisme et le racisme – ONU, New York (parrainée et subventionnée par la Fondation ONU et JBI Human Rights Institute)
- Consultation de la Commission canadienne de l'UNESCO, Ottawa
- Racisme – rencontre communautaire par la Commission des droits de la personne d'Halifax
- Race et racisme au Canada – projet de dialogue migratoire, Université de Toronto
- 60 ans après la guerre – les relations raciales au Canada, à cette époque et maintenant - HBT Seniors
- La dynamique du racisme – ce que nous pouvons faire. – Centre communautaire de Black Creek
- Combattre le racisme et l'intolérance : leçons de l'holocauste – Conseil scolaire d'Hamilton
- Association canadienne des commissions et Conseils des droits de la personne - Saskatoon
- Identifier, reconnaître et éradiquer le racisme – Bureau du commissaire aux traités de la Saskatchewan.
- Vue d'ensemble historique – Sommet sur l'éducation antiraciste - AMENO



PROGRAMME DU DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

PREMIÈRE JOURNÉE

- Mot de bienvenue, Andrée Ménard, présidente intérimaire du c.a.
- Mot d'ouverture, Karen Mock, ex-directrice générale de la FCRR
- Contexte du dialogue sur les politiques, Sandra Carnegie-Douglas, directrice des programmes, et Politiques et projets spéciaux

Débat d'experts : POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Modératrice : Mary-Woo Sims (C.-B.) Défenseurs des droits de la personne

Panélistes :

- Shaheen Azim, Commission ontarienne des droits de la personne
- Prof. Akua Benjamin, directeur, School of Social Work, Ryerson University
- Mirlande Demers, Coalition contre la discrimination, Québec
- Prof. Susan Dion, chargée de cours, Faculté d'éducation, Univ. York
- Avvy Go, directeur général, Metro Toronto Chinese & South East Asian Legal Clinic
- Christine Nassrallah, dir., Politique et recherche, Patrimoine canadien
- Prof. Esmeralda Thornhill, prof. de droit, Dalhousie Law School

Débat d'experts: INTÉGRATION DE LA RACE ET DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME DANS LE MILIEU SCOLAIRE ET EN MATIÈRE DE FORMATION

Modérateur : Kirk Mark, coordonnateur, Relations raciales et ethniques, Conseil scolaire catholique de Toronto

Panélistes :

- Prof. Carl James, professeur, Faculté d'éducation, Université York
- Zubeda Vahed, enseignante et consultante
- Eric Wong, enseignant et consultant

DEUXIÈME JOURNÉE

Débat d'experts: CUEILLETTE DE STATISTIQUES FONDÉES SUR LA RACE

Modératrice : Shaheen Azim, CODP

Panélistes :

- Prof. George Sefa Dei, Chaire, Faculté de sociologie, OISE/UT, Ontario
- Bethan Lloyd, National Racism, Violence & Health Project, N.-É.
- Lloyd McKell, dirigeant, Student and Community Equity, TDSBO
- Prof. Scot Wortley, Centre de criminologie, Université de Toronto, Ontario

Débat d'experts: PROFILAGE RACIAL

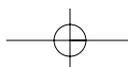
Modératrice : Margaret Parsons, directrice générale, African Canadian Legal Clinic

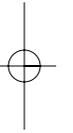
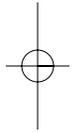
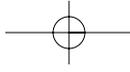
Panélistes :

- Zanita Akande, enseignante, Ontario
- Nahanni Fontaine, Director of Justice, Southern Chiefs Organization, Manitoba
- Keith Forde, chef de police adjoint, Services de police de Toronto
- Fo Niemi, directeur général, Centre de recherche-action en relations raciales, Québec
- Amina Sherazee, avocate à l'emploi des Services juridiques centre-ville

Prochaines étapes

Synthèse et clôture de l'atelier





ENGLISH

